

L'HEBDO Journal.com

Suivez-nous!

f /hebdojournal

@HebdoJournal

Voir calendrier en page 7

Possibilité jusqu'à **13 000\$** en PRIX

503, boul. du St-Maurice, T-Riv.
Téléphone : 819 694-4585
Regroupement des bingos de Trois-Rivières Inc.
BINGOTR.COM

Interdit (-) de 18 ans

7053447

cclik


Centre communautaire de loisirs
Jean-Noël Trudel

55, rue Mercier, Trois-Rivières
819 374-4220

Voir dépliant de nos activités dans votre publi-sac de cette semaine.

ACTIVITÉS

- JEUNESSE • ADULTES
- 50 ANS ET PLUS



INSCRIPTIONS HIVER 2017
DU 4 AU 15 JANVIER

(sur place ou par téléphone)
Horaire : lundi au vendredi : 9 h 00 à 21 h 00
samedi et dimanche : 9 h 00 à 16 h 00

VISA Interac MasterCard

- Langues • Badminton • Taekwondo
- Danse • Aérobie • Trampoline
- Cuisine • Mini soccer • Zumba
- Informatique • Kangoo power
- Piloxing • Piloxing barre
- et beaucoup plus...

7062555



MAMAN DE L'ANNÉE
DANS LE MONDE DES
AFFAIRES

La Trifluvienne Marilyn Pellerin a été nommée «Mère en affaires de l'année» dans le cadre d'un concours organisé par le Réseau des Mères en Affaires.

PAGE 3

Vos Classées

Parution GRATUITE sur VosClassées.ca
1 866 637-5236



Les Patriotes à la classique hivernale?

PAGES 24-25



Des Chenaux Que la pêche commence!

PAGE 10

VITRES • PROTECTION • ESTHÉTIQUE • ACCESSOIRES



DÉMARREUR À DISTANCE

AQUAPEL GRATUIT
À L'ACHAT D'UN DÉMARREUR À DISTANCE
sur présentation de cette publicité

Chèque-cadeau disponible détails en atelier

VITRO PLUS Ziebart

Trois-Rivières 5240, boul. Jean XXIII
819-375-5431

VITROPLUS.COM

7020215



TOUTE LA VILLE en parle

tc • MEDIA

Suivez-nous sur /hebdojournal @HebdoJournal • www.lhebdojournal.com

LE CENTRE AGRICOLE EST DORÉNAVANT DÉPOSITAIRE DES PRODUITS MAHINDRA

Le Centre Agricole, présent partout au Québec et spécialisé dans la vente et l'entretien de machinerie agricole, regroupe huit concessionnaires CASE IH, qui sont maintenant fiers dépositaires des produits de renom Mahindra.

De Neuville à Nicolet, les produits de la marque Mahindra, seront offerts en primeur au Québec, à une vaste clientèle dont les besoins et les exigences en termes d'efficacité et de qualité ne cessent de croître.

Le nom Mahindra est gage de fiabilité et de grande capacité en plus de représenter la performance, et ce, à tous les niveaux.

L'entreprise Centre Agricole, fondée à Nicolet-Yamaska en 1969, mise énormément sur la relève et voit aujourd'hui une troisième génération à sa tête. Porteurs des valeurs bien ancrés de l'entreprise, c'est au terme d'investissements majeurs, de projets d'agrandissement concrétisés et de croissance, que les gestionnaires aguerris dirigeant les 8 concessions vont de l'avant, encore une fois avec cette nouvelle aventure!



LA MAGIE DES FÊTES À MOUV ACADEMIE DE DANSE!



Un peu plus tôt en décembre avait lieu le spectacle des Fêtes des élèves de Mouv académie de danse. Ce fut le moment pour les élèves de présenter leur savoir. Autant les élèves du programme Danse-études que les élèves du programme récréatif ont pu en mettre plein la vue lors de leurs prestations de ballet, hip hop, tap dance et danse contemporaine. Félicitations aux élèves et professeurs pour cette belle réussite! Photo par Natacha Verrette.

GROUPE CHARLES TURCOTTE ET FILS

CONCOURS

GAGNER UN CERTIFICAT-CADEAU DE 500\$



Dans le cadre du concours «Êtes-vous prêt pour l'hiver» de Groupe Charles Turcotte, Mme Marie Pier Leduc est l'heureuse gagnante d'un certificat-cadeau d'une valeur de 500\$. Félicitations!

LA MAISON COUP DE POUCE TROIS-RIVIÈRES A OBTENU LE SOUTIEN DE L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE



Une levée de fonds pour soutenir les activités de la Maison Coup de pouce Trois-Rivières a été organisée par les aspirants policiers de la 176^e promotion de du Québec. Cette activité a permis d'amasser un montant

de 2017\$, le 30 novembre dernier. Sur la photo de gauche à droite (1^{ère} rangée): Renée-Louise Simard, Cécile Duval et Sylvie Brousseau de la Maison Coup de pouce et Jean-Michel Gauthier, instructeur École Nationale de police, Nicolas Francoeur, aspirant policier de la 176^e promotion École Nationale de police et Alain Samson, instructeur École Nationale de police. Deuxième rangée: Maxime Boisvert, membre du conseil d'administration de la Maison Coup de pouce et Gilles Béchar, un des premiers membres du conseil d'administration et ami de la Maison Coup de pouce, entourés des aspirants policiers de la 176^e promotion de l'École Nationale de police du Québec.

5 À 7 DE LA TOILE D'AFFAIRE CHEZ MERCERIE DE LUXE



Les membres de La Toile d'Affaire de la Mauricie étaient de passage pour un 5 à 7 à la Boutique Mercerie de Luxe de Trois-Rivières, le 15 décembre dernier. Manon Giroux, propriétaire de la Boutique Mercerie de Luxe, a reçu le groupe de façon remarquable et lui a fait découvrir les nouvelles tendances de la mode masculine de l'hiver 2016-17. Les visiteurs ont eu l'occasion de profiter des promotions du temps des fêtes sur place. En nouveauté: le coin mode féminine pour dames. Venez découvrir ou redécouvrir cette institution de la mode masculine, Boutique Mercerie de Luxe situé 21 Rue Fusey, Trois-Rivières et visitez-nous sur Facebook. Un merci particulier à Julie Gascon, photographe, pour la photo

SURPLUS D'ARMÉE DU CAP ENR.

Tout pour vos idées-cadeaux du temps des fêtes

Couteau SWISS



Bas merino **14⁹⁵\$**
Sous bas **7⁹⁵\$**



Gant NATURMANIA **16⁹⁵\$**

66 RUE PARÉ, TROIS-RIVIÈRES | 819 372-0879

ACTUALITÉS

Marilyn Pellerin, mère en affaires de l'année

AUDREY LEBLANC
audrey.leblanc@tc.tc

ENTREPRENEURIAT. Propriétaire de L'abc du maquillage Académie à Trois-Rivières, Marilyn Pellerin a été nommée Mère en affaires de l'année dans le cadre d'un concours organisé par le Réseau des Mères en Affaires.

Maman d'un petit garçon, Marilyn a démarré son entreprise en 2015 à l'âge de 30 ans. À peine un an plus tard, son académie de maquillage professionnel connaît un franc succès. Elle partage sa passion et son talent à des gens de partout au Québec.

«Ce que je voulais faire, c'était simplement de partager ma passion et que ce soit accessible à tout le monde»

- Marilyn Pellerin

«Ça fait 15 ans que je suis artiste maquilleuse. Vers l'âge de 20 ans, je me suis retrouvée sur les plateaux de Radio-Canada et c'est là que j'éu la piqure», raconte la femme d'affaires. Après avoir beaucoup voyagé, elle est revenue au Québec en 2007.

Elle a alors entrepris une tournée provinciale pour offrir des formations en maquillage aux coiffeuses et esthéticiennes. Quelque temps après l'arrivée de son garçon, elle a eu l'idée de se lancer en affaires.

«Je voulais offrir quelque chose de différent en tenant compte de la réalité d'aujourd'hui, explique Marilyn. Ce que je voulais faire, c'était simplement de partager ma passion et que ce soit accessible à tout le monde. J'ai créé une formation alternative. Il y a des blocs de cours que les gens peuvent prendre à la carte. J'ai des cours de jour et des cours de soir. C'est très malin comme horaire.»

«Il y a des sujets différents chaque semaine et les gens choisissent selon leur intérêt, ajoute cette dernière. Par exemple, il y a des coiffeuses et des esthéticiennes qui viennent suivre la formation pour le maquillage de mariées. Les gens qui veulent obtenir leur diplôme d'artiste maquilleur professionnel doivent faire les 45 blocs. Ça peut se faire sur un minimum de six mois jusqu'à un maximum de cinq ans.»

Cette formule est visiblement une réussite. Depuis un an, près de 200 élèves ont suivi des cours à l'Académie. Il y a même une liste d'attente pour la session de septembre 2017. «La moitié de mes élèves viennent de l'extérieur de la région. J'ai des gens de Québec, Montréal, La Beauce, Gatineau, etc.», indique Marilyn.

AUDIOPROTHÉSISTE *Bonne année!*  Tél.: 819 376-6000
info@reneleclair.ca
René Leclair  Plus de 10 ans d'expérience
• Prothèse auditive • Examen et ajustement
Trois-Rivières 5495, boul. Jean-XXIII (suite 102)
Nicolet 160, rue du Faubourg



Marilyn Pellerin, propriétaire de L'abc du maquillage Académie à Trois-Rivières.

(Photo TC Media - Audrey Leblanc)

ÉQUILIBRE TRAVAIL-FAMILLE

Pour elle, la clé de la conciliation famille-travail, c'est d'avoir un horaire détaillé et de le suivre à la lettre. «Il faut planifier nos moments en famille. Sinon, c'est trop facile de se laisser déborder par les responsabilités liées à l'entreprise. Je me mets des limites pour avoir un équilibre dans ma vie», explique-t-elle.

Par exemple, elle a fait le choix de travailler seulement deux soirs par semaine et de prendre

deux jours de congé par semaine. «Ça m'oblige parfois à dire non dans l'immédiat. Je dois bien planifier pour arriver à faire tout ce que j'ai envie de faire.»

Et pour ce qui est de l'avenir, la pétillante entrepreneure a des idées plein la tête. Très demandée pour des formations et des conférences, elle évoque la possibilité de faire des tournées, deux fois par année, pour parler des tendances maquillage et de son métier.



Braconnage: 600 kilos de viande remis à Moisson

STÉPHANIE PARADIS
stephanie.paradis@tc.tc

COMMUNAUTÉ. À la suite du démantèlement de deux groupes de braconnage de la Mauricie, l'Opération Crépuscule, les agents de protection de la faune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ont remis,

Jean-Guy Doucet, président du conseil de Moisson Mauricie-Centre-du-Québec, et Yvan Brisebois, directeur régional du Service de protection de la faune.

(Photo TC Media - Stéphanie Paradis)

le 20 décembre dernier, près de 600 kg de viande de gibier à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec.

Moisson Mauricie/Centre-du-Québec a redistribué la viande d'original, de cerf de Virginie et de chevreuil à des organismes membres de Moisson. Le gibier se présente sous forme de centaines de paquets d'une demie à un kilogramme, emballés sous vide, de même que de produits transformés.

Bien que des quantités semblables aient déjà été remises à des organismes en un seul don ailleurs au Québec, c'est la première fois qu'il est question d'une telle quantité en Mauricie.

6941869

Bar LE BALCON
www.BARLEBALCON.com

Toute l'équipe du Balcon vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et tient à remercier sa clientèle et amis pour cette belle année 2016.

31 DÉCEMBRE 2016
PARTY DU JOUR DE L'AN
avec : chansonniers, buffet, animation et prix
Le plus gros party en ville!
On vous attend en grand nombre!
POUR TOUTES LES DATES DE SHOW : www.BARLEBALCON.com
75A, boul. Ste-Madeleine, Trois-Rivières 819 371-2772
www.barlebalcon.com Suivez-nous sur 


Mercerie de luxe
Accueil chaleureux et service personnalisé
Possibilité de rendez-vous à votre convenance
Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi: 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi - vendredi: 9 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: fermé

30 à 50% de rabais tout le mois de janvier

21, rue Fusey, Trois-Rivières
Secteur Cap-de-la-Madeleine, face au Canadian Tire

CONCOURS et NOS PROMOTIONS  CLIQUEZ J'AIME
819 379-2744
info@merceriedeluxe.com



7055893

La page des BONNES NOUVELLES

Une nouvelle à partager? Communiquez avec nous: redaction.hj@tc.tc

Suivez-nous  /hebdojournal  @HebdoJournal • www.lhebdojournal.com



Les tricoteuses de La Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières offrent de leurs réalisations aux plus démunis



Les bénévoles du Club de tricot de La Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières ont offert gracieusement leurs réalisations aux clientèles qui sont desservies par le CIUSSS, par le Centre Jeunesse et par l'organisme Point de rue. Plusieurs tuques, foulards, paires de bas, couvertures, cache-cou, paires de pantoufles etc. ont été remis pour un total de plus de 520 magnifiques articles tricotés. Ceux-ci ont été distribués aux enfants, adolescents et aux plus démunis de la communauté avant les Fêtes. Merci aux bénévoles pour leur grand dévouement et leur générosité. Par ailleurs, le Club de tricot de La Maison des Grands-Parents est à la recherche de nouvelles tricoteuses (ou de tricoteurs) pour janvier. Information au 819 693-6677. Sur la photo: les tricoteuses de La Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières et Mathieu Bédard, chef de service en centre de réadaptation du Centre Jeunesse de Trois-Rivières.

100 kg de denrées et 1000\$ pour Moisson



GDG Environnement a remis près de 100 kg de denrées non périssables et un montant de 1 000\$ à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec. Les employés ont été invités à donner des denrées non périssables, particulièrement des produits rarement reçus par la banque alimentaire. GDG Environnement remettait 10\$ par produit rarement reçu donné par les employés et 1\$ pour les autres denrées. On retrouve dans l'ordre habituel Lyne Verreault, adjointe administrative, Geneviève Marchand, responsable du financement et des communications, Moisson Mauricie / Centre-du-Québec, Nadia Tremblay, vice-présidente des opérations, GDG Environnement et Marie-Pier Groleau, conseillère en ressources humaines, GDG Environnement. (Photo gracieuseté)

Du poulet en cadeau

Les Éleveurs de volailles du Québec (Mauricie – Centre-du-Québec) ont remis plus de 5000\$ de poulet en cadeau cette année dans la région. Une valeur de 2800\$ a été remise à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec et 1200\$ à La carotte joyeuse, un projet de transformation alimentaire visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska. Sur la photo: Natalie Méthot de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, René Gélina, président des Éleveurs de volailles Mauricie– Centre-du-Québec, Marie-Hélène Laliberté-Rock et Isabelle Brunelle de la Carotte joyeuse. (Photo gracieuseté)



Campagne de sensibilisation contre l'alcool au volant au Cégep

Des étudiants en Techniques policières ont tenu à sensibiliser leurs confrères et consoeurs du Cégep de Trois-Rivières à l'alcool au volant en décembre dernier. Pour ce faire, ils ont tenu un kiosque d'information et remis à plusieurs personnes un porte-clé sur lequel il était inscrit «Je t'aime plus que l'alcool». Chaque visiteur était invité à prendre un deuxième porte-clé et à le remettre à un proche. Le but était de rappeler aux gens l'importance d'y penser deux fois avant de démarrer leur voiture s'ils ont bu. De gauche à droite: Virginie Rainville, Catherine Hayes-Châteauneuf, Justin Hayes-Châteauneuf, William Théroux-Pressé, Maxime Beauchemin, travailleur de milieu, et William Berrouard.

7064735

Bien le Bonjour

Nouvelle direction au Pôle d'économie sociale Mauricie
Marie Michèle Lemay deviendra, en janvier, directrice générale du Pôle d'économie sociale Mauricie. Elle occupait, depuis juin 2015, le poste de directrice générale de la Jeune Chambre de la Mauricie. Auparavant, elle assumait les fonctions de coordonnatrice des ventes au Musée québécois de culture populaire. Le conseil d'administration lui souhaite la bienvenue et le meilleur des succès

MÉCANIQUE DES PROS

Mécanique générale
Antirouille

Joyeuses Fêtes & Bonne année 2017!

255, boul. Thibeau, Trois-Rivières
379-8383

Nous sommes fermés pour les vacances.
De retour le 3 janvier.

Gilles Marchand et André "Bobino" Bellemare

SPA MAURICIE

40 ans

Trois-Rivières: Muzo, mâle Husky croisé, 1 an
Shawinigan: Lily, femelle Domestique, 10 mois

Un animal de compagnie **POUR LA VIE!**

www.spamauricie.com • Facebook

5000, boulevard Saint-Jean, Trois-Rivières 819 376-0806
2800, rue des Contremaîtres, Shawinigan 819 538-9683

LE MANOIR DU SPAGHETTI

UNE HISTOIRE à chaque bouchée

1147, rue Hart, Trois-Rivières Québec G9A 4S3
819-373-0204

PLUS DE 38 CHOIX DE PLATS DE PÂTE.

Dans les classiques, à l'achat d'un spaghetti et de 2 breuvages au prix régulier, obtenez le 2^e spaghetti (de valeur égale ou moindre) GRATUITEMENT.

Limite d'un coupon par 2 personnes. Exclusivement en salle à manger. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Non monnayable. Valable à Trois-Rivières seulement. Expiration 28 janvier 2017

7020237

L'HEBDO JOURNAL

www.lhebdojournal.com

POUR NOUS JOINDRE
635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél. : 819 379-1490 Téléc. : 819 379-0705
Annonces classées : 1 866 637 5236
redaction.hj@tc.tc
www.lhebdojournal.com

RÉSEAU SÉLECT

Direction RÉGIONALE RÉGION ouest
Vice-président des opérations: Nicolas Faucher
Directrice générale: Amélie St-Pierre
Directrice support aux ventes: Katy Champagne
Secrétaire de direction: Suzanne Blanchette
Directrices Stratégies Médias: Nathalie Martel, Catherine Larochelle
Spécialiste en formation, stratégies ventes et produits: Norman Harvey
Conseillers en solutions médias: Claude Martin, Marc Lemire, Claudie Perreault, Claudia Bergeron, Catherine Deschênes
Coordonnatrices aux ventes: Josianne Magny, Claire Chevalier, Nathalie Gauthier

DISTRIBUTION : 61 014 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 61 140 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #40050124. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Qc) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. L'Hebdo Journal ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans l'Hebdo Journal sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Directeur régional de contenu: Sylvain Dupras
Chef du contenu: Bernard Lepage
Journalistes: Jonathan Cossette, Audrey Leblanc, Marianne Côté, Marie-Eve B. Alarie (maternité), Marie-Eve Veillette, Stéphanie Paradis
Directeur distribution: André Charette
Superviseuse distribution: Manon Lafrance
Commis distribution: Chantal Casabon
Chef d'entrepôt: Pascal Hould
Manutentionnaire: Stéphanie Turcotte

Atelier: Publi-Production, Danielle Devault, directrice
Impression: Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c., division Transcontinental Transmag, 10807, rue Mirabeau, Anjou

Distribution: Distribution Transcontinental inc.
Division Publi-Sac Mauricie
Publié par: Médias Transcontinental S.E.N.C.
Président: François Olivier
www.medias-transcontinental.com

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

tc • MEDIA

Veillez recycler ce journal

Plainte non fondée à la DPJ

Un drame familial évitable?

MARIANNE CÔTÉ
marianne.cote@tc.tc

POURSUITE. Une plainte non fondée à la Direction de la protection de la jeunesse a brisé une petite famille de la Mauricie. Le couple qui avait accueilli six enfants entre 2011 et 2013 s'est vu retirer de force son droit de garde. Cette comédie d'erreurs, dénonce la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ), aurait pu être évitée.

L'histoire d'horreur a commencé lors d'un voyage en juin 2013. Le couple voyageait alors en compagnie de plusieurs autres familles d'accueil. C'est la responsable d'une de ces familles qui a déposé le signalement.

Revendications de la FFARIQ

- d'avoir le droit au même avis d'instance qu'une partie
- d'avoir le droit d'être présente à l'audience
- d'avoir le droit d'être représentée par un avocat
- d'avoir le droit de présenter ses observations devant le tribunal
- permettre que les familles d'accueil soient consultées avant qu'un enfant ne soit transféré d'un milieu de vie à un autre

Selon la plainte enregistrée à DPJ, le couple de la Mauricie aurait privé les enfants de manger durant une longue période et s'en serait pris à eux verbalement. La plaignante n'en serait pas à son premier signalement. Au contraire, elle aurait déposé quatre autres plaintes plus ou moins fondées par le passé.

Après plusieurs jours d'audiences et l'audition de plus de 30 témoins, le juge de la Cour du Québec a donné raison au couple. Dans son jugement rendu le 26 janvier 2015, il a d'ailleurs vivement critiqué le travail «bâclé» du centre jeunesse et le «manque de professionnalisme» dont a fait preuve la DPJ dans ce dossier.

On reproche aux intervenants de ne pas s'être assurés de la véracité des faits rapportés.

Le couple dont l'anonymat est requis par la Loi a entamé des procédures judiciaires à l'encontre de la DPJ. La famille réclame 1,3 million de \$ pour les traumatismes financiers et psychologiques qu'ils ont vécus, eux et les enfants.

L'un d'eux est une petite fille dont le couple avait la garde depuis qu'elle était âgée de 48 heures.

UNE LOI INADÉQUATE ?

LA FFARIQ, un syndicat qui se porte à la défense des droits des ressources en familles d'accueil, soutient depuis le commencement les démarches de ce couple de la région. «Des dossiers comme celui-là, il y en a plusieurs. Et ce qui est épouvantable là-dedans, ce sont les impacts dévastateurs sur la stabilité des enfants déplacés», s'est désolée la présidente, Geneviève Proulx.

Geneviève Proulx,
présidente de la
Fédération des familles
d'accueil et ressources
intermédiaires du
Québec. (Photo gracieuseté)



En deux ans, elle a dû intervenir dans au moins 12 autres cas semblables en région. Au total, ce sont quarante enfants qui ont dû porter sur leurs petites épaules les conséquences de ces drames familiaux. La plupart gardent encore des séquelles à l'âge adulte.

«Ces histoires d'horreur sont symptomatiques d'un problème beaucoup plus grand», a révélé Mme Proulx. Selon la fédération, la loi actuelle n'est pas adéquate. Bien au contraire, celle-ci jouerait à un jeu très risqué avec la vie des enfants les plus vulnérables.

«Aujourd'hui, nous sommes en face d'une famille brisée par l'application d'une loi inadéquate. Pour certains des enfants placés depuis leur naissance, cette famille est la seule qu'ils n'aient jamais connue. Imaginez les séquelles d'un enfant de deux ans, arraché à sa mère du jour au lendemain», a lancé Mme Proulx.

Si la famille avait été consultée lors du

processus d'enquête menée par la DPJ, croit cette dernière, les enfants n'auraient pas été déplacés.

Le cas du couple de la Mauricie est d'ailleurs l'un des dossiers qui ont amené la FFARIQ à revendiquer des amendements au projet de loi 99, présentement en révision. La fédération a déposé un mémoire, en septembre dernier, demandant que l'on accorde un «droit de parole» à une famille d'accueil qui a pris soin d'un enfant depuis au moins 6 mois.

Cela a déjà fait ses preuves en Ontario, où «une famille d'accueil a droit au statut de partie lors du processus judiciaire, si un enfant a été placé dans la ressource depuis au moins 6 mois».

Au Québec, la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions (LPJ) stipule quant à elle que seules les parties reconnues par le tribunal peuvent être entendues. Les familles d'accueil n'en font pas partie.

AFFAIRES MUNICIPALES EN BREF

Des précisions demandées sur le budget de la Corporation des événements

Alors que le conseil municipal s'apprêtait à entériner une résolution dans laquelle il s'engageait à augmenter de 45 000\$ le budget annuel de la Corporation des événements de Trois-Rivières, cette dernière a été retirée à la toute dernière minute.

L'administration municipale a appris que le surplus accumulé de l'organisme s'élevait à près de 378 000\$. Sans une réponse satisfaisante pour justifier l'augmentation et en l'absence du maire Yves Lévesque, la décision de reporter le vote à une date ultérieure a été prise.

La résolution devait augmenter de 45 000\$ les frais de gestion versés à la corporation paramunicipale, pour passer de 1 410 000\$ à 1 455 000 \$ en 2017. Plus de précisions seront demandées concernant les états financiers avant de remettre le point à l'ordre du jour.

Investissement de plus d'un million pour la patinoire réfrigérée

Un avis de motion a été adopté décrétant un emprunt de 1,1 million \$ pour la future patinoire extérieure réfrigérée de la Fondation des Canadiens pour l'enfance au parc Cardinal-Roy. L'investissement permettra la construction d'un garage réservé à

l'équipement, notamment la Zamboni, ainsi qu'un pavillon pour les patineurs.

La Ville de Trois-Rivières devra également assumer les coûts d'opération. À l'heure actuelle, on parle d'une facture évaluée à 200 000\$ par année. Quant à la fondation, elle accordera une subvention de 1,4 million \$ pour couvrir les frais d'aménagement.

Jean-François Aubin obtient trois nouveaux sièges

Le conseiller municipal de Marie-de-l'Incarnation avait appris lors des nominations annuelles en séance du conseil qu'il ne siégerait plus sur deux de ses cinq comités de

travail. Il s'est ainsi vu retirer son siège à la Société de développement commercial du centre-ville et à la Société protectrice des animaux de la Mauricie.

Le cabinet du maire l'a finalement appelé un peu plus tard pour revenir sur sa décision. Jean-François Aubin s'est vu confier le Comité du Bassin versant de la rivière du Loup et des Yamachiche, le Comité Zip les deux rives ainsi que le Musée québécois de la culture populaire. On se rappellera que le conseiller a annoncé être en réflexion quant à sa possible candidature à la mairie de Trois-Rivières aux prochaines élections en novembre 2017.

(MC)

MEILLEUR PRIX GARANTI

ACHETONS L'OR

Bagues • Chaînes • Breloques • Boucles d'oreilles • Dents en or
Pièces de monnaie • Lingots d'or • Platine
Bijoux en argent sterling .925 • Bijoux de succession

BIJOUGRAM
78, rue Fusey, Trois-Rivières | 819 373-9521

Michel Bélanger

LES MARRONNIERS

STUDIOS 3 1/2 & 4 1/2 disponibles

1 REPAS par jour GRATUIT pendant 1 AN!

Les Marronniers
La résidence Les Marronniers, située à distance de marche de tous les services, offre un milieu de vie sécuritaire et confortable. Que vous soyez autonomes ou semi-autonomes, notre personnel dévoué et compétent saura répondre à vos besoins dans une ambiance chaleureuse. Habiter à la résidence Les Marronniers, c'est avoir accès à plusieurs activités dans un environnement stimulant.

Du bonheur à tous les jours!

1350, rue Aubuchon, Trois-Rivières
www.marronniers.ca

Aussi disponible pour convalescence

Une visite vous convaincra!
819 379-1064

*à la signature d'un nouveau bail

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE ET COURS EN GROUPE



Retrouvez
votre
Énergie

Josée Lavigneur
Porte-parole

GRATTEZ
1 des 40
abonnements annuels
gratuits
OU
un rabais instantané
de 60 à 80 \$*

DÉCOUVREZ VOTRE PRIX À VOTRE CENTRE !

Trois-Rivières

Hommes et femmes

3015, côte Rosemont, Local A
(angle Jean XXIII)

819 697-1000

Femmes seulement

3015, côte Rosemont, Local B
(angle Jean XXIII)

819 697-1000

*Détails et règlements au centre.

Énergie Cardio

ON CHANGE LE MONDE

energiecardio.com

La patinoire multisports bientôt ouverte



La patinoire multisports ouvrira bientôt dans le quartier Adélarde-Dugré.

(Photo TC Media - Audrey Leblanc)

AUDREY LEBLANC

audrey.leblanc@tc.tc

SPORTS. La patinoire permanente multisports dans le quartier Adélarde-Dugré, en bordure du boulevard des Chenaux, sera ouverte dans les prochains jours. Il ne reste que quelques petits travaux à effectuer avant que les citoyens puissent en profiter.

Annoncé cet été, ce projet de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) a pour but de favoriser le développement global de l'ensemble des jeunes entourant le district des Terrasses.

De nombreux appuis financiers

Plusieurs organismes, fondations et organisations ont offert leur soutien financier, dont la Fondation Keranna qui a remis 5000\$, la Fondation Richelieu qui a donné 30 000\$ et les Clubs Rotary de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine qui ont versé une somme de 12 000\$.

En plus d'être accessible l'hiver, la patinoire sera aménagée, entre autres, pour le basketball et le soccer l'été. «On voulait une patinoire permanente pour que les jeunes et les moins jeunes puissent en profiter toute l'année. On voulait aussi que ce soit une infrastructure qui dure dans le temps», indique celui qui pilote le dossier, Ludovic Wilmet, conseiller au développement pour l'OMHTR.

«L'objectif est de pouvoir offrir des sports à l'année, ajoute ce dernier. L'été, on pourra faire du basketball, du soccer sur béton, du hockey bottine. C'est une infrastructure publique qui est accessible à tous les citoyens, mais on a estimé qu'environ 1 200 enfants pourront en profiter dans les alentours. Il y a 150 jeunes dans le quartier Adélarde-Dugré et il y a aussi des écoles à proximité.»

D'ailleurs, l'Institut Secondaire Keranna a déjà prévu utiliser la patinoire. «Ça faisait partie de nos engagements dans le cadre de la revitalisation du quartier Adélarde-Dugré. On voulait offrir des infrastructures de loisir aux gens du quartier», mentionne Marco Bélanger, directeur général de l'OMHTR.

La patinoire multisports est un projet de 150 000\$, dont 60 000\$ proviennent du gouvernement provincial. Plusieurs partenaires du milieu, fondations et organismes ont aussi contribué au projet.

LITIGE



Système de son de l'amphithéâtre: 125 000\$ pour mettre fin au litige

Amorcée en septembre 2014, la saga du controversé système de son de l'amphithéâtre de Trois-Rivières est chose du passé depuis le 22 décembre. Le conseil municipal a entériné une entente hors cour avec *Le diplomate audiovisuel*, mettant ainsi fin à la poursuite judiciaire intentée contre la Ville. Celle-ci s'est entendue à verser un montant de 125 000\$, taxes incluses à la firme de Laval.

L'administration trifluvienne affirme s'en être bien sortie. «Juste en solde contractuel et en retenue sur les contrats, on leur devait 150 000\$. Au final, on aura déboursé que 125 000\$», a souligné la directrice générale de la Ville, France Cinq-Mars. Pour en savoir plus: www.lhebdjournal.com. (MC)

Dernière édition pour le Grand Noël Choral

Corporation Spect-Arts de Trois-Rivières

STÉPHANIE PARADIS
stephanie.paradis@tc.tc

COMMUNAUTÉ. La 6e édition du Grand Noël Choral qui s'est déroulée le 14 décembre était la toute dernière de la tradition. L'événement tire sa révérence la tête haute après avoir dépassé son objectif de 10 000\$. En effet, les organisateurs ont récolté 12 000\$ qui serviront à soutenir l'église Sainte-Cécile dans la poursuite de ses activités.

Caroline Guay, coordonnatrice de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, est convaincue que d'avoir revisité cette dernière édition a contribué au regain de succès du concert-bénéfice. En effet, la formation QW4RTZ et la chanteuse Fabiola Toupin, des artistes de la région, se sont joints aux chœurs présents.

Il était déjà décidé, bien avant l'organisation de cette 6e édition, qu'il s'agirait de la toute dernière. «Au départ, nous ne souhaitions pas le mentionner, mais nous voulions que tout le monde puisse y avoir accès. Plusieurs personnes avaient commencé à nous dire qu'ils viendraient l'an prochain étant donné que c'était une tradition», explique Mme Guay.

Ce choix a principalement été fait étant donné l'offre de spectacles de Noël qui grandit chaque année. «Les gens trouvaient ça toujours aussi magnifique, mais généralement ils choisissent un seul spectacle de Noël», ajoute la coordonnatrice. Elle ajoute que les chorales



Fabiola Toupin, auteure-interprète, Jean-François Aubin, conseiller municipal du district de Marie-de-l'Incarnation, Raymond Perrin, coordonnateur du volet artistique, et Caroline Guay, coordonnatrice de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, lors de l'annonce de la tenue de la 6e édition. (Photo gracieuseté)

sont aussi grandement sollicitées et que cela devient déchirant pour eux de choisir, en plus de leurs propres spectacles.

Pour l'instant, la Corporation Spect-Arts, en collaboration avec la Démarche des premiers quartiers, souhaite se tourner vers un autre genre d'événement de financement. Cependant, ils ne savent pas encore ce qui aura lieu pour remplacer le Grand Noël Choral.

«Le conseil d'administration de la Corporation Spect-Arts est actuellement en remue-méninges pour trouver une idée qui va se démarquer, car la Corporation a toujours fait des événements qui se

démarquent et qui plaisent. Nous voulons trouver quelque chose qui va répondre à un besoin de culture des citoyens tout en amenant un certain financement».

Selon Caroline Guay, le premier bilan à faire de ces six années de Grand Noël Choral est la grande générosité de la population de Trois-Rivières. Pour ce qui est du bilan financier, elle affirme être toujours satisfaite des montants amassés, étant donné qu'il s'agit d'argent de surplus.

«Une activité comme le Grand Noël Choral nous permettait de rappeler aux gens qu'on existe. On veut tous recevoir de l'argent, mais

notre objectif est aussi de redonner. Le bilan, ce n'est que du positif».

«Ce n'est pas un échec, ce n'est que de l'absence pour trouver une autre façon de faire pour faire venir les gens tout en nous aidant à poursuivre notre mission», conclut-elle.

AGENDA CULTUREL

EXPOSITIONS

VÉHICULE ET SCALP, une pratique artistique en mutation

Centre d'exposition Raymond-Lasnier
Jusqu'au 8 janvier | Simon Beaudry
| Sculpture et photographie | 819 372-4614, poste 1621

Méandres

Centre d'exposition Raymond-Lasnier
Jusqu'au 8 janvier | François-Matthieu Bouchard
| Sculpture | 819 372-4614, poste 1621

MUSIQUE

Duo Réunion... au-delà des mots II

Salle Armando-Santiago du Conservatoire
13 janvier | avec Laura Diaz Stoffel, piano, et Yves Lortie, baryton



Regroupement des bingos T.R. Inc.

Calendrier janvier 2017

Venez visiter notre site
WEB : WWW.BINGOTR.COM
FACEBOOK : [Bingo 0'503](https://www.facebook.com/Bingo0503)

					TRIOS EN VEDETTE TOUS LES JOURS AU RESTAURANT		
	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	FERMÉ	2 janvier	3 janvier	4 janvier	5 janvier	6 janvier	7 janvier
JOUR 13:00					JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
SOIR 18:45		SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 600 \$
	8 janvier	9 janvier	10 janvier	11 janvier	12 janvier	13 janvier	14 janvier
JOUR 13:00	JOUR 4 000 \$				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
SOIR 18:45	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 600 \$
	15 janvier	16 janvier	17 janvier	18 janvier	19 janvier	20 janvier	21 janvier
JOUR 13:00	JOUR 3 500 \$				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
SOIR 18:45	SOIR 4 000 \$	SOIR 7 500 \$*	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 600 \$
	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier	26 janvier	27 janvier	28 janvier
JOUR 13:00	JOUR 3 500 \$				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
SOIR 18:45	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 600 \$
	29 janvier	30 janvier	31 janvier	1 ^{er} février	2 février	3 février	4 février
JOUR 13:00	CUMULATIF 4 000 \$*				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
SOIR 18:45	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 600 \$

18 ans+

Il est interdit de vendre ou de procurer à un mineur un livret, une carte de bingo ou un billet-surprise.
Regroupement des bingos T.R. Inc. 503, Blvd du St-Maurice,
Trois-Rivières, Québec G9A 3P1 819 694-4585

*Le cumulatif garanti si pas gagné antérieurement

Nous nous réservons le droit de changer l'horaire avec un pré-avis de 24 heures.
Lic : 201404014078-01 / Modifié 08/12/2016
courriel : info.bingo@cgocable.ca

**Note: 1er janvier fermé, 8 janvier Dimanche Jour 4 000\$.

Centre Des Ormeaux et les environs

PROGRAMMATION HIVER 2017

www.centrejnt.com

HORAIRE DU 4 AU 15 JANVIER 2017

Lundi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi et dimanche : 9 h à 16 h

COMMENT S'INSCRIRE?

En personne

Par espèce, chèque, Visa, Mastercard ou Interac

Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel (CCLJNT)

55 rue Mercier, Trois-Rivières

Par téléphone

Lundi au Vendredi 9 h 00 à 21 h 00
Samedi et dimanche 9 h 00 à 16 h 00
819 374-4220, poste 0

Avec Visa ou Mastercard / 5 \$ par transaction

Section adultes - Aérobic et mise en forme

Voir aussi les sections CCLJNT et Saint-Louis-de-France

Durée: 11 semaines de cours
Début des cours: Semaine du 16 janvier 2017

Endroit: Centre Des Ormeaux

TARIFICATION SPÉCIALE

1 COURS/SEMAINE	64\$
2 COURS/SEMAINE	109\$
3 COURS/SEMAINE	145\$
4 COURS/SEMAINE	178\$



Avant-midi

Mardi

Cardio AM 50 ans et +* 9 h 30 à 10 h 25
Doris St-Arnaud

Jeudi

Pilates 50 ans et + 9 h 00 à 9 h 55
Doris St-Arnaud

Cardio AM 50 ans et +* 10 h 30 à 11 h 25
Doris St-Arnaud

Soir

Lundi

Zumba Fitness 17 h 15 à 18 h 10
Marie-Claude Boisvert

Cardio-Transform 18 h 15 à 19 h 10
Doris St-Arnaud

Yogalates 19 h 15 à 20 h 10
Doris St-Arnaud

Mardi

AFC 17 h 30 à 18 h 25
Paméla Huot

P.Y. Stretching 18 h 30 à 19 h 25
Paméla Huot

Piloxing 19 h 30 à 20 h 25
Paméla Huot

Mercredi

Zumba fitness 17 h 15 à 18 h 10
Marie-Claude Boisvert

Cardio Intervalle 18 h 35 à 19 h 30
Paméla Huot

Challenge Pumps 19 h 35 à 20 h 30
Paméla Huot

*Cardio AM 50 ans et +

Pré-requis : Vous devez être en mesure d'exécuter des exercices au sol.

Section adultes - Langues

Anglais de voyage 94\$ Photocopies incluses

Mercredi 18 h 30 à 20 h 30
Durée 11 semaines
Début 25 janvier
Endroit Résidence le Manoir (1A, rue des Ormeaux)



Section adultes - Cuisine

Cuisine pour les nuls 82\$ + 30\$ nourriture

Mardi 9 h 30 à 11 h 30
Durée 8 semaines
Début 24 janvier
Endroit Résidence le Manoir (1A, rue des Ormeaux)



Centre communautaire de loisirs
Jean-Noël Trudel

55, rue Mercier, Trois-Rivières
819-374-4220



Section adultes - Santé et mieux-être

Yoga débutant (Approche Vini Yoga) 91\$

Mardi 16 h 30 à 17 h 45 (yoga débutant)
18 h 00 à 19 h 15 (yoga multi-niveau)

Durée 11 semaines
Début 24 janvier
Endroit Centre Des Ormeaux, Salle 1

Professeure Claire Beaulieu, accrédité CTY



Yoga Méditation 91\$

Mardi 19 h 30 à 20 h 45
Durée 11 semaines
Début 24 janvier
Endroit Centre Des Ormeaux, Salle 1

Professeure Claire Beaulieu, accrédité CTY



Section adultes - Activités physiques

Badminton 83\$ (1x/sem.) 122\$ (2x/sem.) récréatif

Lundi et/ou jeudi 19 h 30 à 22 h 30

Durée 15 semaines
Début 16 et 19 janvier
Endroit École Ste-Bernadette (730, rue Guilbert)

Responsable Ariane Richard



Volley-ball 64\$ (1x/sem.) 97\$ (2x/sem.) récréatif

Lundi (intermédiaire) 19 h 30 à 21 h 30

Mercredi (récréatif) 19 h 30 à 21 h 30

Durée 15 semaines
Début 16 et 18 janvier
Endroit Académie les Estacades (501, rue des Érables)

Responsable Tommy Duval



COMMUNAUTAIRE

Société Saint-Vincent de Paul

Travailler dans l'ombre depuis 150 ans

Les locaux de la société Saint-Vincent de Paul à Trois-Rivières.

(Photo TC Media - Stéphanie Paradis)



STÉPHANIE PARADIS

stephanie.paradis@tc.tc

COMMUNAUTÉ. La société Saint-Vincent de Paul est le plus vieil organisme humanitaire de la ville de Trois-Rivières. Elle fête d'ailleurs son 150e anniversaire cette année.

La société Saint-Vincent de Paul de Trois-Rivières a été fondée en 1866. Son but est d'aider les pauvres, les démunis et les gens dans le besoin. L'organisme les aide à se nourrir, à s'habiller, à se loger, à se chauffer.

La SSVP possède trois banques alimentaires à Trois-Rivières qui répondent à des besoins de manière hebdomadaire, en partenariat avec Moisson Mauricie. Les banques sont situées dans les paroisses de St-Sacrement, Notre-Dame-des-Sept-Allégres et St-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Elle est aussi partenaire avec la banque de Sainte-Catherine-de-Sienne, partageant la même paroisse de Jean XXIII et s'aidant financièrement. La SSVP aide 120 familles en leur fournissant leur épicerie, ce qui représente environ 600 personnes au total, incluant les enfants, aidées chaque mois.

Les Fêtes à la société Saint-Vincent de Paul

La société Saint-Vincent de Paul participait encore cette année à la Grande guignolée des médias le 8 décembre dernier. L'organisme confectionne à chaque année des paniers de provisions redistribués à des dizaines de familles dans le besoin.

«La vie continue, même durant les Fêtes. Comme tout au long de l'année, il y a de nombreuses demandes d'aide qui nous parviennent de tous les coins de la ville et que nous essayons de combler dans la mesure du possible», mentionne Daniel Lord, directeur de la SSVP.

«Les membres bénévoles de la SSVP s'occupent personnellement de toutes les demandes d'aide, et ce, presque dans l'ombre et souvent depuis plusieurs années. Ce sont des gens engagés et dévoués», conclut-il.

La SSVP, c'est aussi un magasin vestimentaire, Aux trésors d'Ozanam. Il est possible de s'y vêtir à prix modiques, et les fonds permettent à la SSVP de financer ses programmes d'aide. L'existence de cette boutique est rendue possible grâce aux gens qui font don de leurs vêtements, notamment dans les vingt contenants rouges que l'on retrouve un peu partout dans la ville de Trois-Rivières.

Comme la mission de la SSVP est d'habiller les gens dans le besoin, les vêtements sont souvent donnés aux plus démunis. En plus des vêtements, la société distribue parfois aussi des meubles, car ils en reçoivent toujours en don, mais que ceux-ci ne sont plus vendus dans le magasin. Et si jamais elle n'a pas en main le meuble dont elle a besoin, elle fera les démarches nécessaires pour le dénicher, par exemple dans un autre organisme.

Il existe également un volet réinsertion sociale pour aider les bénéficiaires à retrouver le goût de travailler en leur proposant du bénévolat. Il offre aussi les services de travaux communautaires compensatoires.

OPÉRATION BONNE MINE

Opération bonne mine est un programme de la Saint-Vincent de Paul qui répond aux besoins d'accomplissement personnel, social et culturel des jeunes afin d'encourager la persévérance scolaire.

Le programme a été mis sur pied par la SSVP afin d'aider les familles à diminuer la pression financière liée à la rentrée scolaire et de permettre aux jeunes de vivre une expérience positive à l'école. Cela leur permet de développer leur confiance en eux et les incite à poursuivre leurs études.

Il s'agit d'une aide directe aux jeunes scolarisés du primaire et du secondaire pour la rentrée scolaire. Par exemple, la SSVP pourrait remettre un montant à la famille pour couvrir des frais d'inscription ou encore des articles scolaires, en collaboration avec certaines pharmacies Jean Coutu.

Le défi de l'Opération bonne mine est de vaincre les statistiques qui démontrent que les enfants vivant sous le seuil de la pauvreté sont plus à risque de quitter leurs études prématurément. Il existe aussi un volet de bourses qui sont remises à des élèves qui ont démontré de la persévérance et une volonté à s'améliorer au cours de l'année. Un volet persévérance est actuellement en développement pour permettre aux élèves de participer à des activités parascolaires, culturelles et des camps de jour ou d'été.



Complexes résidentiels pour
personnes retraitées

BOULEVARD RIGAUD, TROIS-RIVIÈRES
4355, boulevard Rigaud 819 374-3032

SECTEUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
695, côte Richelieu 819 372-3032

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS
DES RÉSIDENCES
POUR AÎNÉS



Résidences
certifiées par
le CIUSSS

SECTEUR
CAP-DE-LA-MADELEINE
1A, rue des Ormeaux
819 697-3032

WWW.RESIDENCESDUMANOIR.CA

Société Saint-Vincent de Paul

Au-delà de l'aide matérielle



La famille de Fayrouz, arrivée au Québec le 1er janvier 2016, a reçu une aide inestimable de la part de la société Saint-Vincent de Paul. (Photo TC Media - Stéphanie Paradis)

STÉPHANIE PARADIS
stephanie.paradis@tc.tc

TÉMOIGNAGE. Fayrouz Nayouf ainsi que son mari et ses deux enfants ont immigré de Syrie et sont arrivés à Trois-Rivières le 1er janvier 2016 avec, en poche, seulement l'espoir de se refaire une vie loin du terrorisme. La société Saint-Vincent de Paul a été une aide de premier ordre pour l'intégration de toute la famille.

Comme tous les autres Syriens, Fayrouz et son mari croyaient que leur pays n'était victime que d'actes terroristes isolés et que la paix allait se rétablir rapidement. Faisant partie de la minorité religieuse de la Syrie, leurs vies étaient en danger. «On avait toujours espoir, mais ce n'était pas vrai. Après quatre ans de menaces, d'explosions et de kidnappings, nous avons décidé de quitter le pays et tout ce que nous avons», raconte la Syrienne d'une voix émotive.

La famille syrienne a choisi de s'établir au Québec, car la sœur de Fayrouz habite Trois-Rivières depuis maintenant huit ans. Elle a cependant dû passer près de huit mois au Liban, le temps de compléter les documents nécessaires au processus d'immigration. Toutes leurs économies y sont passées, Fayrouz et son mari ne pouvant travailler durant leur séjour illégal.

Ils sont arrivés au Québec avec seulement 3000\$ en poche pour faire vivre une famille de quatre personnes.

Référée par le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) à la société de Saint-Vincent de Paul (SSVP), la famille de Fayrouz a reçu une aide indispensable de l'organisme. Grâce à lui, sa nouvelle résidence a pu être équipée suite à de nombreux dons: électroménagers, vaisselle et coutellerie, téléviseur, lits et autres pièces de mobiliers, etc.

Les membres de la famille ont aussi pu bénéficier d'une aide alimentaire à toutes les deux semaines et se sont vu proposer un panier de Noël. Le jour de leur déménagement, des bénévoles de la SSVP étaient présents avec un camion pour les aider gratuitement à emménager dans leur nouvelle demeure.

«Ma famille et moi sommes très reconnaissants envers cette communauté. On n'a jamais vraiment eu besoin de demander quoi que ce soit. La société Saint-Vincent de Paul est toujours prête à aider et elle est très présente pour nous», explique la mère de famille. Bien plus qu'une aide matérielle, Fayrouz parle d'une aide humaine, entre autres reçue par celui qu'elle appelle M. Jacques, maintenant devenu un ami de la famille. Il a même pris le temps d'aider le père de famille à perfectionner son français.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

■ Aféas St-Michel-des-Forges

Soirée Femmes d'ici le 4 janvier. Souper à 18h15 au sous-sol de l'Église St-Michel-Des-Forges. Formation avec Daisy Blouin (thème: la communication verbale. Info: Francine R. Dupont au 819 379-1368 ou Brigitte Paillé au 819 378-7254.

■ Session d'intériorité

Thème: HARMONIE par Alain Dumont. Les mercredis 19h du 4 janvier au 22 février chez les CARMES (600 Notre-Dame-Est, secteur Cap). Info : 819 373-5159.

■ Clé de l'Amitié

Déjeuner d'élections le 8 janvier à 9h30 au Club de golf Le Métabéroutin, Trois-Rivières. Info: Danielle Carignan 819-371-7976.

■ Aféas StLaurent

Le 11 janvier à 19h, activité «Femmes d'ici»

au sous-sol de l'église St-Laurent, rue de Malapart. Daisy Blouin donnera un atelier sur la violence faite aux aînées. On soulignera aussi la fête des rois.

■ Retraités Flyés

Déjeuner à 9h le 18 janvier avec conférence de Michel Boutin (généalogie) au Resto Maman Fournier (boul. des Récollets). Info: 819-228-0802.

■ Centre d'action bénévole des Riverains

Programme d'impôt bénévole de retour de la mi-février jusqu'à la mi-mars prochain. On recrute des bénévoles. Formation offerte. Pour information: Isabelle Deschênes au 418 325-3100 et ce, avant le 27 janvier 2017. Par ailleurs, prenez note que nos bureaux sont fermés du 23 décembre au 9 janvier.

CASA

NOUVEAUTÉ



RÊVONS MAISONS

Dès le 3 janvier
MARDI 19H 30

DÉBROUILLÉE JUSQU'AU 15 JANVIER

ON FÊTE ÇA EN DÉPÔT!

AYEZ L'ESPRIT DES FÊTES
ET L'ESPRIT TRANQUILLE EN FAISANT
PROVISION DE VINS ET DE SPIRITUEUX
POUR VOS FESTIVITÉS.



3305, BOULEVARD DES RÉCOLLETS
TROIS-RIVIÈRES G9A 6M1



ÉCONOMISEZ EN GROS

La modération a bien
meilleur goût.



18+

Offre exclusive à la SAQ Dépôt. Exclut de cette offre: titulaires de permis et agences de la SAQ. Applicable aux produits de la zone RABAIS ESCALIER. Aucune mise de côté n'est acceptée. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. Certaines conditions s'appliquent. Détails en succursale et dans SAQ.COM/depot. 18 ans ou plus. >7028674

DES CHENAUX

Poissons des chenaux : une saison allongée



Steve Massicotte et Isabelle Durette de l'Association des pourvoyeurs en compagnie de la mairesse Diane Aubut et Gigoteau. (Photo TC Media - Audrey Leblanc)

AUDREY LEBLANC
audrey.leblanc@tc.tc

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE. Les amateurs de pêche aux petits poissons des chenaux pourront profiter plus longtemps de cette activité hivernale, qui s'échelonne du 26 décembre au 19 février.

Contrairement à l'an dernier, les conditions météorologiques sont favorables, ce qui a permis l'installation hâtive de plusieurs chalets sur la rivière Sainte-Anne. Au total, environ 500 chalets forment le village sur la glace.

«On part cette saison-là d'un super bon pied, se réjouit le président de l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux, Steve Massicotte. Le temps froid a fait en sorte que l'arrosage de la glace a pu commencer le 9 décembre. L'épaisseur de la glace varie entre 10 et 15 pouces.»

Tous les pourvoyeurs offrent maintenant un système de protection pour les enfants, fixe ou amovible. «La popularité de la pêche auprès des familles a poussé nos membres à s'équiper pour offrir ce petit plus aux clients. Les gens sont libres de les utiliser ou non», indique M. Massicotte.

De plus, pour accommoder les familles avec de jeunes enfants, l'horaire de pêche de soir est avancé à 16h les vendredis et les samedis. «Les familles et les groupes avec des enfants vont pouvoir profiter du village illuminé et pourront

souper dans les chalets sans repartir trop tard. On espère ainsi pouvoir récupérer une partie du surplus de clientèle qui voulait venir pendant la journée», explique M. Massicotte.

« Les familles et les groupes avec des enfants vont pouvoir profiter du village illuminé et pourront souper dans les chalets sans repartir trop tard »

- Steve Massicotte

PLUS D'ACTIVITÉS PLEIN AIR

La brochette d'activités extérieures est élargie cette saison. Un deuxième site d'activités sur la rivière sera aménagé. On retrouvera du billard-soccer, du fatbike et du soccer-bulle. Le festival sera aussi de retour du 28 janvier au 12 février avec trois fins de semaine thématiques: spécial tout-petits, cowboy dans l'âme ainsi que sports et défis.

Le 11 février, dans le cadre d'une soirée spécialement organisée pour le 350e de la municipalité, les pêcheurs pourront profiter d'un spectacle d'Éric Masson et de feux d'artifice. «On est fier de montrer aux gens qu'on aime célébrer et qu'on aime fêter», mentionne la mairesse Diane Aubut.

Pour tous les détails concernant la pêche aux petits poissons des chenaux, consultez le nouveau site web : lespetitspoissons.ca

MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

Notre-Dame-du-Mont-Carmel renouvelle son accréditation

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec UNICEF Canada, a procédé au renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) à la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est l'une des trois premières municipalités accréditées au Québec. Il s'agit pour elle d'un deuxième renouvellement d'accréditation.



(Photo gracieuseté)



Au centre de vos activités à Trois-Rivières
PROGRAMMATION Hiver 2017

81064918



CENTRE COMMUNAUTAIRE de LOISIR

PROGRAMMATION Hiver 2017



DÉBUT DES COURS : SEMAINE DU 23 JANVIER 2017



À 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE
1954, rue Saint-François-d'Assise
Trois-Rivières (Québec) G9A 1N5

819 376-4409

Courriel : centre.landry@cgocable.ca
Site Web : www.centrelandry.com

PÉRIODE D'INSCRIPTION

3 au 16 janvier 2017

- Lundi au mercredi : de 9 h à 18 h
- Jeudi : 9 h à 19 h
- Vendredi : 9 h à 17 h
- Samedi, 7 janvier de 9 h à 12 h

Horaire régulier du Centre Landry pour le reste de la période d'inscription : 9h à 17h



Éducation, Loisir et Sport
Québec



** Toutes les taxes sont incluses dans nos prix.*

9667902



Nous sommes fiers de vous présenter notre programmation hiver 2017!

Toute l'équipe du Centre Landry est fière de vous présenter la programmation d'activités de loisirs pour la session d'hiver 2017.

Que ce soit pour une activité sportive jeunesse ou une activité culturelle pour les personnes retraitées, notre programmation touche tous les domaines et est construite pour plaire à tous les âges.

Nous sommes aussi soucieux de l'horaire des participants, c'est pourquoi nous essayons de plaire autant aux travailleurs qu'aux familles en passant par les retraités. Nous conservons les classiques, mais nous avons une foule de nouveautés.

Laissez-vous tenter par un de nos cours ou activités. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus de détails ou passez prendre un café!

**Au plaisir de vous
rencontrer et bonne
saison d'hiver 2017!**

Votre équipe du Centre Landry

ÉQUIPE DU CENTRE LANDRY

- Olga Jourdain, directrice générale
- Martine Beaulieu, responsable de la programmation et des locations
- Véronic Cloutier, responsable du secteur jeunesse et communautaire
- Lynda Bolduc, secrétaire
- Chaïbo Daoud Oumar, préposé à l'entretien ménager
- Christiane Labranche, apparitrice du soir

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Normand Larouche, président
- André St-Laurent, vice-président
- Yvon Ricard, trésorier
- Sylvie Giroux, secrétaire
- Michel Sauvageau, administrateur
- André Gauvin, administrateur

Procédure d'inscription

- **Les taxes sont incluses dans tous les prix.**
- Le coût de chaque activité doit être acquitté à l'inscription
- Les inscriptions par téléphone sont acceptées (paiement par carte de crédit, supplément de 3,00\$ par transaction)
- Le Centre Landry se réserve le droit de modifier sa programmation.
- Certains cours, formations ou ateliers peuvent avoir lieu dans les locaux des pavillons adjacents au Centre Landry

Annulation d'inscription et remboursement

- Avant le début des activités et jusqu'au 3 février, toute annulation par le participant entraînera un remboursement qui sera effectué avec une pénalité de 15% (frais administratifs). Cette pénalité ne s'appliquera pas dans le cas où l'activité est annulée ou modifiée par le Centre Landry.
- **Aucune inscription ne sera remboursée après le 3 février 2017**

Secteur jeunesse et adolescent

NOUVEAU

Initiation au patinage (5 à 10 ans)

Cours s'adressant aux enfants qui ne savent pas patiner ou qui ont une expérience limitée du patinage. Ils apprendront à freiner et à patiner vers l'avant correctement. Un casque de hockey ou de planche à neige est obligatoire, et le port du protège-visage est fortement recommandé. Nous avons quelques paires de patins à prêter au besoin. Ce cours a lieu à la patinoire du parc Jean-Béliveau. Inscriptions obligatoires.

Samedi : 9h à 10h
Coût : 50\$ par enfant pour 8 semaines
Début : 28 janvier

Initiation à l'aide-animation

Cette formation s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans qui désirent acquérir les notions de l'aide-animation. Plus concrètement, nous verrons les différentes techniques d'animation, les techniques d'invention auprès des enfants selon les situations afin d'appliquer ces notions dans un futur emploi et aussi à la maison. De plus, les jeunes inscrits pourront mettre en actions leur formation lors de certaines journées pédagogiques. À noter que ce cours n'est pas certifié, c'est une introduction dans le monde de l'animation.

Mardi : 16h à 17h
Animatrice : Véronic Cloutier
Début : 24 janvier pour 10 semaines
Coût : 20\$

Mini-Basket

(8 à 14 ans)

Entraînement et joute de basket-ball amical s'adressant aux jeunes de 8 à 14 ans.

Mercredi : 16h à 17h
Animatrice : Veronic Cloutier
Début : 11 janvier

Hockey cosom junior

(7 à 15 ans)

Avec les animateurs du Centre Landry, viens te dégourdir après l'école.

À noter qu'il n'y a pas de hockey lorsqu'il y a une soirée discothèque soient les 26 janvier, 16 mars et 4 mai.

Jeu de 16h à 17h pour les 7 à 12 ans
Jeu de 17h à 18h pour les 13 à 15 ans
Animatrice : Véronic Cloutier
Début : 12 janvier

NOUVEAU

Espagnol en folie ! (9 à 16 ans)

Apprends l'espagnol dans un environnement amusant et ludique avec notre super professeur! Le programme de conversation et grammaire pour les jeunes de 9 à 16 ans porte sur l'acquisition de structures grammaticales pour améliorer l'espagnol et la conversation libre dans tous les niveaux.

Samedi : 9h15 à 10h15
Coût : 60\$ + 5\$ de notes de cours
Début : 28 janvier
Professeur : Angelica Aranda

Taekwondo olympique

(5 à 90 ans)

Le taekwondo est une défense sans arme qui utilise plusieurs techniques : les coups de pied, coups de poing, sauts, blocages, esquives et déplacements. Il utilise une seule arme: le corps tout entier. Cette pratique va au-delà d'un combat physique; elle est un sport, une technique d'autodéfense et une discipline mentale.

Mercredi : 18h30 à 19h30 et/ou Jeudi : 18h30 à 20h
Début du cours : 11 janvier
Coût : 60\$ pour 1 cours par semaine pour 10 semaines
100\$ pour 2 cours par semaine pour 10 semaines (prix spéciaux familiaux)
Pour informations ou inscriptions : Pascal Boisvert, ceinture noire 5e dan (819) 538-8580

Discothèque

9-13 ans

Les jeudis soirs, lorsqu'il y a une journée pédagogique prévue au calendrier scolaire pour **tous les secteurs de la Ville de Trois-Rivières**, nous offrons une soirée disco haute en couleur avec de l'animation et des prix de présence! Dis-le à tes amis et viens faire la fête au Centre Landry! Notez que ces discos sont possibles grâce notre équipe de bénévoles adultes qui assurent la surveillance et la sécurité des jeunes. (La présentation d'une carte d'identité est obligatoire)

Coût d'entrée : 4\$ (friandises en vente sur place)
Horaire : 19h à 21h30
Prochaines discos : 26 janvier, 16 mars, 4 mai

Journée pas d'école, pas de parents !

5 à 13 ans

Viens passer ton vendredi de congé avec nous!
Au menu : animations, jeux et plaisir garanti!

Inscriptions obligatoires. GRATUIT

Horaires : 9h à 16h

Prochaines date : 27 janvier, 17 février, 17 mars, 5 mai

Mini-cuistot du Centre Landry

7 à 13 ans

Les mini-cuistots exécuteront des recettes simples et ludiques et s'initieront à la cuisine et l'alimentation santé. Les enfants réaliseront des recettes et pourront les ramener chez eux. Les groupes sont encadrés par notre animatrice.

Vendredis les 20 janvier, 24 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai
Coût : 5\$ par enfant par fois. Inscriptions obligatoires.
Place limitée.

Semaine de relâche

Le Centre Landry vous offre encore une fois cette année une semaine d'animation pour la relâche scolaire du 6 au 10 mars 2017. Durant la semaine : plaisir, animation, jeux et sorties!

Tu as entre 5 et 13 ans et tu désires vivre une semaine extraordinaire, faire de petites folies, connaître de nouveaux amis, vivre une expérience enrichissante? La semaine de relâche au Centre Landry, c'est pour toi! Viens t'amuser avec nos supers animateurs!

60\$ pour la semaine (service de garde non inclus)
OU 15\$ la journée (service de garde non inclus)
5\$ par jour pour le service de garde

Pour réserver vos places ou pour des renseignements supplémentaires, communiquez avec Véronic Cloutier.

SUPER SORTIE

Sortie spéciale – VALCARTIER

Le 17 février prochain, inscris-toi pour venir passer la journée à glisser au Village Vacances Valcartier dans les glissades extérieures avec les super animateurs du Centre Landry ! Apporte ta bonne humeur, tes vêtements chauds et ton lunch froid.

Départ du Centre Landry : 8h30
Retour à 17h30

Coût : 13\$ par personne, transport et entrée incluse.
Inscriptions obligatoires à Véronic Cloutier au 819 376-4409, poste 104 (le paiement confirme l'inscription)

Les Entretien Roger Gosselin
9094-9629 Québec inc.

DÉNEIGEMENT

Fiers partenaire du
Centre Communautaire
et Loisirs Landry

**432, rue Désilets Trois-Rivières
(Québec) G9A 3G5**
Téléphone : 819 370-7400

Autobus
Le Stéphanois inc.

180, Principale
St-Étienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0

T 819 376-3839
F 819 376-8857

Michel Paquette
Président

Familiprix Vos pharmaciens de famille

Jérôme C. Parent,
pharmacien
Daniel Vermette,
pharmacien

776, boulevard St-Maurice
Trois-Rivières
Téléphone : **819 374-6284**
Télécopieur : 819 374-5693
1630@familiprix.com

Situé dans le centre Super C à 2 minutes du Centre Landry

Pharmacie Vermette et C. Parent

TOUJOURS PRÈS DE LA COMMUNAUTÉ!

CANADIAN TIRE

- Centre jardin
- Saisonnier
- Articles de sport
- Outils
- Articles de maison, de décoration et encore plus

6 rue Fusey, Trois-Rivières (Secteur Cap) 819 376-9646



Sports

Badminton

En louant un des deux terrains de badminton disponibles pour une durée de 12 semaines, vous vous assurez d'y avoir accès. Plusieurs choix d'horaire. Vous avez le choix du nombre de joueurs que vous voulez affronter.

Lundi : 10h30 à 11h45
Mercredi : 10h30 à 11h45
Vendredi : 10h30 à 11h45
Coût : 165 \$/terrain pour 12 semaines
Début : 16 janvier

Badminton avancé

Ligue de badminton amateur de calibre avancé

Jeudi : 20h à 22h
Coût : 35 \$/personne pour 10 semaines
Début : 19 janvier

Golf

Prolongez votre saison de golf en perfectionnant vos techniques avec notre professeur d'expérience. Prise du bâton, élan complet avec tous les bâtons, coups d'approche.

Samedi : 9h15 à 10h15
Coût : 89\$ pour 6 semaines
Début : 28 janvier
Animateur : Robert Bouchard – membre de la Golf Teacher's Federation

Danse en ligne avec l'école de danse Denise Levesque

Cours de danse offert par Denise Levesque. Plusieurs niveaux disponibles (voir l'encadré pour les horaires). Inscriptions directement à la professeure lors des cours.

Cours de danse en ligne

Lundi : 13h à 14h45
Intermédiaire
Centre Landry
Début : 9 janvier

Lundi : 15h à 16h
Intermédiaire, 4e session
Centre Landry
Début : 9 janvier

Mardi : 13h à 14h45
Intermédiaire
Centre Landry
Début : 10 janvier

Mardi : 15h à 16h
Intermédiaire
Centre Landry
Début : 10 janvier

Mardi : 19h à 20h
Débutants
Salle Alexandre Soucy
Début : 10 janvier

Dimanche : 13h à 14h
Débutants
Centre Landry
Début : 8 janvier

Dimanche : 14h15 à 15h15
Intermédiaire
Centre Landry
Début : 8 janvier

Enseignante:
Denise Lévesque, 819 370-3979
Coût : 6\$ par cours



Danse country

Cours pour débutants, cours de couple et soirées dansantes. Les cours et les soirées ont lieu dans le gymnase du Centre Alexandre Soucy au

1800 rue St-Paul.
Mercredi : 19h à 22h (cours de danse)
Vendredi : de 19h à 23h (soirée dansante)
Coût : 7,50\$ par fois
Début : 11 janvier
Pour informations : Pauline Melançon (819)378-9541

Bien-être

NOUVEAU Découvrir les bienfaits de l'art-thérapie

L'art-thérapie permet d'exprimer en images les pensées et les émotions. La création artistique est un mode d'expression qui permet de communiquer différemment. Que ce soit avec la peinture, les pastels, le collage, l'argile ou d'autres médiums. L'œuvre est mise en importance pour le sens qui y est rattaché plutôt qu'à sa qualité esthétique. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir de talent ou de connaissances artistiques pour entreprendre un processus art-thérapeutique. Un thème est discuté en début de rencontre. Chacun réalise une création artistique et un retour en groupe est ensuite fait pour permettre à tous de s'exprimer sur son expérience et y trouver un sens.

Mardi : 13h à 15h30
Coût : 130\$ pour 10 semaines, matériel artistique inclus
Début : 24 janvier
Professeur : Marie-Claude Fortier, art-thérapeute

Exercices pour cultiver la santé

Pour être en santé, votre corps a besoin d'une bonne alimentation et d'exercices pour activer votre métabolisme. Ce cours consiste à vous enseigner des exercices doux et simples qui aideront votre corps à maintenir une belle vitalité et à garder un bon tonus tout au long de votre vie. Ce sont des exercices qui ne demandent aucune exigence physique et sont conçus pour toutes les personnes désirant améliorer leur qualité de vie tout en douceur.

Mercredi : 18h30 à 19h30
Coût : 90 \$ pour 10 semaines
Début : 25 janvier
Enseignant : Pablo Terencio

Zhi Neng Qi Gong 2e méthode

Le Zhi Neng Qi Gong, sont trois séries des mouvements de Qi Gong, il a été créé par Pang Ming dans les années 80 pour améliorer l'état global de santé, nommé aussi Qi Gong de la sagesse. La deuxième méthode a pour objectif de travailler l'union du corps et l'esprit, travail en profondeur les muscles et tendons, cette série d'exercices est dirigée aux personnes qui ont déjà suivi des cours de Qi Gong, ici ou ailleurs, et qui veulent approfondir dans le travail énergétique du corps.

Mercredi : de 19h45 à 20h45
Coût : 90\$ pour 10 semaines
Début : 25 janvier
Enseignant : Pablo Terencio

Méditation

Ceci est un cours d'initiation à la Méditation qui est fondée sur la respiration, le moment présent, le contrôle de soi. Vous allez acquérir des outils de mieux-être (renseignements, techniques, trucs, alignement du physique, mental et de l'Intériorité pour atteindre l'ÊTRE « De Mieux en Mieux ». Les bénéfices tirés de ce cours sont: meilleure santé physique, mentale et spirituelle, gestion adéquate du stress, mieux dormir et être

reposé, l'amélioration de la mémoire et de la créativité, l'augmentation de sa confiance et aussi aux autres et une prise de bonnes décisions.

Mercredi: 13h30 à 15h
Coût : 72\$ pour 6 semaines
Début : 25 janvier
Enseignante : Lise Blouin, Instructrice de méditation depuis 20 ans,



Atelier Être de mieux en mieux avec soi

Lors de cet atelier qui se déroule sur 5 rencontres, il sera question des thèmes suivants: découvrir ses forces et ses faiblesses, comment aller vers ses désirs, prendre conscience de son environnement, mieux gérer son stress et définir sa place dans son milieu de vie. Cet atelier guide les participants vers une meilleure connaissance de soi à l'aide d'exercices, de questionnaires, de réflexions et autres. Le tout, les amenant à se sentir de mieux en mieux avec soi.

Lundi : 13h30 à 15h30
Début : 23 janvier
Coût : 55\$ pour 5 semaines
Enseignante : Ginette Déziel, spécialiste en relation d'aide

NOUVEAU Introduction à la psychologie

L'objectif principal du cours est de connaître et de comprendre les principales écoles de pensée qui ont influencé ou qui influencent, encore aujourd'hui, la psychologie contemporaine. Plus spécifiquement, il s'agit de connaître les courants fondateurs de la psychologie, comprendre les différences entre ces courants et d'intégrer un cadre théorique de base permettant une meilleure compréhension de la psychologie et ses développements actuels.

Mercredi : 18h30 à 19h30
Coût : 70\$ pour 10 semaines
Début : 25 janvier
Professeur : Kevin Todd Rail



Langues

Initiation à la langue et la culture allemande

Le cours se veut une initiation à la langue et à la culture des pays germanophones. Il s'adresse à toute personne n'ayant aucune notion de la langue qui souhaite découvrir le bassin culturel de l'Allemagne et autre pays germanophone et posséder des connaissances de base de la langue allemande. Les principaux objectifs du cours sont : comprendre les expressions courantes de la langue allemande, être en mesure de répondre à des besoins de base en allemand, connaître les notions de grammaire de base et approfondir ses connaissances sur l'univers culturel germanophone

Mercredi : 18h à 19h30
Coût : 70\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 25 janvier
Enseignante : Amélie Dion-Doiron

Anglais Intermédiaire-2

Ce cours s'adresse aux gens qui ont une base en anglais, mais qui désirent approfondir leur connaissance dans le but d'être plus à l'aise avec la langue anglaise.

Lundi : 18h30 à 20h
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 23 janvier
Enseignant : Anik Gravel

Anglais débutant 2

Initiation au vocabulaire et verbes de base pour communiquer au présent (se présenter, demander et donner des informations sur des sujets variés, utiliser des expressions utiles, etc). Vous pourrez pratiquer votre prononciation tout en développant votre compréhension orale et surtout... votre confiance en soi. Enrichissement du vocabulaire et des verbes au présent avec DO, HAVE to, CAN. Être capable de s'exprimer en faisant des phrases affirmatives, interrogatives et négatives.

Mardi : 18h30 à 20h
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 24 janvier
Enseignant : Anik Gravel

Anglais de voyage

Ce cours se concentre sur la conversation pour vous aider à vous débrouiller aisément lors de vos prochains voyages. Vous aborderez des expressions utiles pour vous débrouiller à l'aéroport, à l'hôtel, pour la location de voiture, etc. Le cours est basé sur des jeux de rôles pour pratiquer des situations de communication à l'aéroport, en avion, au restaurant, à la clinique, à la douane, etc. Acquisition d'expressions utiles pour comprendre et s'exprimer oralement.

Mercredi : 18h30 à 20h
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 25 janvier
Enseignant : Anik Gravel

Espagnol débutant

Ce cours vise à donner au participant les éléments nécessaires pour communiquer de façon simple en langue espagnole. Étude du vocabulaire et de la grammaire de base. Pratique orale et travail de l'expression écrite en classe.

Mardi : 19h à 20h30
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 24 janvier
Enseignante : Angelica Aranda

Espagnol intermédiaire

Ce cours prépare les participants à communiquer de manière plus élaborée grâce à la poursuite de l'étude de la grammaire espagnole, de vocabulaire nouveau et de la pratique de l'expression orale et écrite. La conjugaison des verbes au passé permettra à l'élève de s'exprimer, de défendre et d'expliquer des idées produites antérieurement

Mercredi : 19h à 20h30
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 25 janvier
Enseignante : Angelica Aranda

Espagnol de voyage

S'adresse aux personnes qui n'ont aucune connaissance de la langue espagnole. Ce cours est idéal pour les personnes souhaitant voyager et communiquer en ayant les notions de base de cette langue.

Jeudi 19h à 20h30
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Début : 26 janvier
Enseignante : Angelica Aranda

Groupe de conversation en espagnol

Vous avez le goût de converser en espagnol avec d'autres personnes qui partagent la même passion. Ce club est pour vous. Chaque semaine, les gens auront l'opportunité de discuter en espagnol de sujet divers de façon amusante et dirigée par notre responsable. (Vous devez être capable de suivre une conversation simple pour apprécier ce cours.)

Samedi : 10h30 à midi
Début 28 janvier
Coût : 73\$ pour 10 semaines
(notes de cours / 7\$)
Enseignante : Angelica Aranda

TRIWC

Le Trois-Rivières International Women's Club est un club enregistré qui offre la possibilité de converser en anglais. Si vous êtes une femme et que vous désirez échanger dans la langue anglaise, le TRIWC est pour vous! Conversation, activités diverses et implication au niveau d'œuvres caritatives. Niveau d'anglais requis :

Débutant/Intermédiaire
Mardi : 10h à 12h
Début: 10 janvier
Coût: 25\$/année
Informations: Anne Hardy (819)693-7701

The English Circle

The English Circle is an advanced English/anglophone conversation club. We welcome women of all ages and backgrounds who are interested in socializing and meeting new people in an English speaking environment of friendship and respect. / The English Circle est un club de conversation anglaise avancée/anglophone. Nous accueillons des femmes de tous âges et origines intéressées à socialiser en anglais dans un environnement d'amitié et de respect.

Jeudi : 9h55 à 11h55
Début : 12 janvier
Coût : 30\$ pour l'année Inscriptions lors de la première rencontre.
Informations : (819)293-4223 ou www.theenglishcircle.wix.com/englishcircle

Groupe de conversation anglaise pour homme seulement Intermédiaire-Avancé

Ceci est un groupe composé d'hommes seulement qui se rencontre une fois par semaine pour discuter en anglais de sujets divers. Si vous avez un niveau avancé d'anglais et désirez pratiquer cette langue tout en pratiquant diverses activités, ce groupe est pour vous.

Mercredi : 9h30 à midi
Début : 25 janvier
Coût : 50\$ pour 15 semaines

Informatique et nouvelles technologies

NOUVEAU

Apprenez à optimiser votre téléphone iPhone

Dans le cadre de ce cours, vous verrez les notions élémentaires de l'iPhone, dont le téléphone, la gestion des courriels, des contacts, des messages, FaceTime, Plans, App Store, Safari, Siri et les modes de sécurité.

Mardi : 10h30 à 11h30
Coût : 60\$ pour 5 semaines
Début : 24 janvier
Enseignant : Kevin Todd Rail

Apprenez à optimiser votre iPad

Lors de ce cours de 5 semaines, vous apprendrez les principales fonctions de votre iPad, à effectuer les réglages de base, à connaître les applications, naviguées sur Internet, à créer et à communiquer avec vos contacts.

Mardi 13h30 à 15h
OU
Mardi : 19h à 20h30
Coût : 65\$ pour 5 semaines
Début : 24 janvier
Enseignant : Kevin Todd Rail

Optimisez votre iPad intermédiaire

Une session de 5 cours qui vous permettra d'approfondir et compléter vos connaissances de base au niveau de l'iPad. Programmez votre agenda, téléchargez facilement les applications, des jeux, de la musique, effectuez des achats en ligne en toute sécurité et bien plus encore.

Mercredi 13h30 à 15h
Coût : 65\$ pour 5 semaines
Début : 25 janvier
Enseignant : Kevin Todd Rail

Cours d'informatique

Lundi : 10h – 11h30
début : 23 janvier
Informatique débutant I
69\$ / 7 semaines

Jeudi : 8h30 à 10h
Début : 26 janvier
Les réseaux sociaux
55\$ / 5 semaines

Jeudi : 10h15 à 11h45
Début : 26 janvier
Cours Internet
55\$ / 5 semaines



Descriptions des cours d'informatiques

COURS DÉBUTANTS 1 :

Les bases du PC : destinées aux plus débutants, ce cours va vous permettre d'apprendre les bases de l'informatique en vous permettant d'appréhender votre ordinateur facilement, autant qu'à vous familiariser avec Windows (interface, fonctions basiques, etc.), avec le lexique de l'informatique et survoler les fonctions de base du logiciel Word (le traitement de texte de la suite Office) et apprivoiser l'Internet.

COURS INTERNET :

Vous apprendrez comment accéder et naviguez sur Internet. Vous apprendrez également comment créer et gérer vos courriels. Effectuez des recherches rapides et efficaces avec Google pour trouver vos sites d'intérêts et découvrez les nombreux outils qu'il offre. Finalement, vous serez en mesure de comprendre ce qu'est un site sécurisé. Ce cours s'adresse aux utilisateurs de Windows (PC) seulement.

RÉSEAUX SOCIAUX

Apprenez facilement comment et en toute sécurité, rester en contact avec vos proches, partager vos moments entre amis et famille (Facebook) en partant de la création du compte jusqu'à la gestion des paramètres de sécurité. Suivez facilement l'actualité de vos sites/chânes/personnalités préférées (twitter). **Faites vite, un maximum de 9 personnes par groupe.**



Secteur Loisirs et culture

Section 50 ans et plus

Initiation à la généalogie

Découvrez la généalogie, la recherche de vos ancêtres et leurs origines. Laissez-vous guider par les moniteurs passionnés dans les locaux mêmes de la Société de la Généalogie de la Mauricie et du Grand-Trois-Rivières. Veillez noter que le premier atelier a lieu dans les locaux du Centre Landry et le deuxième dans ceux de la généalogie à St-Louis de France (possibilité de faire du co-voiturage à partir du Centre Landry)

Vendredis 3 et 10 février 2017
Coût : 45\$ pour les 2 semaines
Maximum : 15 participants
Les documents sont fournis par la société
Enseignants : différents experts, membres de la Société de Généalogie.

NOUVEAU
Initiation au tricot

Vous êtes intéressé à apprendre tricoter dans un cadre ludique et sans pression? Ce cours est pour vous! Vous apprendrez à monter des mailles, faire rangs endroit rangs envers. Par la suite, nous réaliserons des lavettes et un essuie-main ainsi que foulard. Inscrivez-vous en grand nombre. Lors de l'inscription, nous vous remettrons une liste de matériel à acheter pour le premier cours (prévoir de 10 à 15\$ maximums)

Lundi : 19h à 21h
OU jeudi : 13h30 à 15h30
Coût : 75\$ matériel en sus
Début : 23 ou 26 janvier
Professeur : Marie-Claude Villeneuve, tricoteuse d'expérience.

NOUVEAU
Initiation au crochet

Dans ce cours de niveau débutant, vous apprendrez d'abord comment maintenir le crochet, puis la base du crochet, c'est-à-dire à fameuse chaînette. Vous apprendrez les symboles ainsi que l'exécution des différents points et mailles de base du crochet dont la maille serrée, la demi-bride, la bride ainsi que la double bride font partie intégrante de cette base. Vous quitterez le cours avec votre petit échantillon.

À noter que lors de votre inscription, nous vous remettrons une liste de matériel de base à acheter (prévoir environ 10 à 15\$)

Lundi : 13h30 à 15h30
Coût : 80\$ pour 10 semaines
Matériel en sus
Début : 23 janvier
Professeur : Jean-Claude Comeau



NOUVEAU
Atelier de faux vitrail sur Lampe
Débutant

Facile et Amusant ! Venez créer votre faux vitrail sur une lampe tout en apprenant les techniques de base pour tracer des lignes, appliquer la couleur et créer des effets et des fondus qui embelliront votre maison.

Lundi : 13h à 15h
Coût : 65\$ pour 4 semaines. (+35\$ de matériel)
Début : 30 janvier
Enseignante : Christiane Rochette

Broderie japonaise

La Broderie japonaise est une forme de broderie utilisant un poinçon et un fil synthétique. Le fil est extensible et il est poinçonné sur un tissu solide; c'est ce qui donne un effet d'un tableau une fois terminé. Le cours est présenté avec des trousseaux numérotés. Ces trousseaux sont similaires à une peinture à numéros; sauf qu'il est nécessaire de toujours visionner l'image couleur pour créer une image en profondeur. Notez qu'il y a des frais supplémentaires pour l'achat des trousseaux. Les frais supplémentaires sont variables selon la grosseur et le modèle choisi.

Mardi : 9h à 12h
Coût : 100\$ pour 10 semaines (matériel en sus)
Début : 24 janvier
Enseignante : Anne Thibeault

Soirée de cartes (dame de pique)

Soirée amicale de dame de pique. Bienvenue à tous !

Vendredi : 1 h à 23h
Coût : 4\$ par rencontre
Début : 6 janvier
Responsable : Anne Vaillancourt

Yoga sur chaise

Le yoga sur chaise s'adapte aux besoins et aux capacités physiques des personnes âgées. Non seulement il permet aux personnes âgées de rester en forme, mais il calme l'esprit et aide à gérer plusieurs problèmes émotionnels qui font partie du processus de vieillissement. Une séance de yoga sur chaise débute avec une détente suivie des techniques de respiration des postures sur chaise et debout, visualisation, méditation et se termine avec une relaxation. Le yoga est une activité enrichissante et bénéfique sur les plans physique, psychologique et spirituel. Les mouvements doux, la respiration synchronisée et la visualisation viennent à bout des soucis et de l'anxiété et permettent d'instaurer un état de calme.

Bénéfices : Force, flexibilité, coordination, équilibre, concentration, estime de soi, hausse d'énergie, contrôle du stress.
Visé une clientèle de 55 à 95 ans.
Mercredi : 11h à midi
Coût : 75\$ pour 10 semaines
Début : 25 janvier
Enseignante : Diane Grégoire, professeure certifiée possédant aussi une attestation de formation en yoga adapté aux aînés.

Ligue de fléchette du Centre Landry

Nouvelle ligue de fléchette amicale au Centre Landry. Jeu de 701. Bienvenue à tous !

Tous les dimanches à 19h
Début : 8 janvier
Coût : 7\$ par semaine
Informations et inscriptions :
Richard : (819)373-8122 ou
Raymond : (819)375-3504

Pétanque

Le jeu de pétanque classique joué à l'intérieur. Bienvenue à tous!! Prix de présence sur place.

Mercredi : 13h30 à 15h30
Coût : 3\$ par rencontre (breuvage et collations comprises)
Début : 11 janvier

Jeu de pétanque atout

Le jeu de pétanque-atout se pratique en équipe. Il s'agit de faire rouler des boules de pétanque dans les trous de la cible où les points sont préalablement indiqués, afin de compter le plus grand nombre de points possible. Ce jeu est la combinaison de trois jeux: pétanque, quilles et le 500. Prix de présence sur place.

Jeudi : 13h30 à 15h30
Coût : 3\$ par rencontre (breuvage et collations comprises)
Début : 12 janvier

Zumba Gold

Profitez de notre nouveau local avec vue sur le St-Maurice. Rythmique tout en douceur. Ce cours est idéal pour les personnes de 50 ans et plus, les femmes enceintes, les personnes ayant certaines limitations physiques.

Lundi 11h à 11h55 Mercredi 13h à 13h55
Coût : 70 \$ 1x/sem ou 125\$ pour 2xsem pour 12 semaines
Début : 23 ou 25 janvier
Enseignante : Marie-Claire Boisvert

Stretching et relaxation

Inspiré des étirements de yoga et de danse, venez relaxer tout en détendant et en décontractant vos muscles. Vous pourrez également améliorer votre flexibilité, votre souplesse, votre équilibre et diminuer votre niveau de stress. Aucune expérience n'est nécessaire afin de débiter ce cours.

Lundi : 10h à 11h
Coût : 72\$ pour 12 semaines
Début : 23 janvier
Professeur : Marie-Claire Boisvert

Viactive

Le programme Viactive vise à amener les personnes de 50 ans et plus à garder la forme au son d'une musique endiablée ! Venez bouger avec nos animateurs dynamiques.

Bienvenue aux gens qui désirent avoir de la bonne compagnie. Le centre recommande un examen médical avant de vous inscrire à une activité physique, qui exige un effort intense.

Lundi : 9h à 10h
Mercredi : 9h à 10h
Jeudi : 8h55 à 9h55
Coût : 9\$ pour 13 semaines
Début : 16 janvier

Programme debout!

Pour les personnes de 50 ans et plus, assistez à nos 3 ateliers interactifs :

- 1- Une alimentation, en qualité et en quantité suffisante : un atout pour une vie sans chute!
- 2- Un corps en forme et en santé : une protection contre les chutes.
- 3- Un environnement et des habitudes de vie sécuritaires pour tous.

Les jeudis 25, 30 mars et 5 avril 2017
Heure : 13h30 à 15h
Local : Gymnase du Centre Alexandre Soucy, 1800 rue St-Paul
GRATUIT - PRIX DE PRÉSENCE
Pour information et/ou inscription, contactez Diane Chamberland au : (819)376-9999

Club de marche

Le club de marche du Centre Landry est constitué de gens qui désirent venir marcher en groupe et socialiser. Le point de rendez-vous est au Centre Landry. Les gens partent marcher dans les environs et reviennent prendre un café et une collation légère au Centre Landry. Venez vous inscrire !

Mardi : 9h à 10h
Début : 17 janvier
Coût : 5\$ pour 13 semaines



Soirées dansantes

Soirées dansantes organisées et animées par René Girard. Venez vous amuser et vous dégourdir les jambes! Goûter à l'intermission.

Coût d'entrée : 8\$ (goûter inclus)
Dates : Tous les samedis à partir de 20h
Pour informations : (819)377-1511



Programmation de Pointe-du-Lac

Le Centre Landry et le Pavillon St-Arnaud vous offrent la possibilité de pratiquer une activité de loisir dans le secteur Pointe-du-Lac. La période d'inscription se déroulera au Pavillon St-Arnaud (en personne, par téléphone) du jusqu'au 11 janvier ainsi que sur le site internet www.pavillonst-arnaud.com. Veuillez prendre en note que les bureaux du Pavillon St-Arnaud seront fermés du 16 décembre au jeudi 5 janvier.



**Nous vous souhaitons
une belle session !**

Sports

Badminton

Réservez votre terrain de badminton pour la session. Faites votre équipe de 2, 3 ou 4 personnes et choisissez votre heure de jeu parmi celles proposées.

Mercredi, 18h15 à 19h30 ou 19h30 à 20 h45
Début le 18 janvier pour 10 semaines
Coût : 120\$+tx
Lieu : Gymnase de l'École Beausoleil

20-20-20

Séance comprenant 20 minutes de cardio, 20 minutes de musculation et 20 minutes d'étirements.

Lundi : 18h15 à 19h15
Début le 16 janvier pour 12 semaines
Coût : 85\$ 1 fois par semaine, 145\$ 2 fois par semaine ou 217,50\$ 3 fois par semaine
Professeur : Lyne Duhaime
Lieu : Pavillon des Seigneurs

Cardio 30-30 Intervalles

Mercredi : 18h30 à 19h30
Début : 18 janvier pour 12 semaines
Coût : 85\$ 1 fois par semaine, 145\$ 2 fois par semaine ou 217,50\$ 3 fois par semaine
Professeur : Lyne Duhaime
Lieu : Pavillon des Seigneurs

Yogalates

Méthode deux en un qui mixe les vertus relaxantes du yoga et la technique de musculation du Pilates, pour deux fois plus de bénéfices. Le Yogalates est à la fois bon pour le corps et l'esprit.

Mercredi, 19h30 à 20h30
Début : 18 janvier pour 12 semaines
Coût : 85\$ 1 fois par semaine, 145\$ 2 fois par semaine ou 217,50\$ 3 fois par semaine
Professeur : Lyne Duhaime
Lieu : Pavillon des Seigneurs

Zumba

Se caractérise par des mouvements de danse latine. Elle allie esthétique, pratique sportive et mise en forme.

Lundi, 19h15 à 20h15
Début le 16 janvier pour 12 semaines
Coût : 85\$ 1 fois par semaine, 145\$ 2 fois par semaine ou 217,50\$ 3 fois par semaine
Professeur : Lyne Duhaime
Lieu : Pavillon des Seigneurs

Secteur communautaire

Enseignants (es) recherchés (es)

Le Centre Landry est toujours à la recherche de personnes ressources pour offrir des cours, ateliers et/ou conférences, particulièrement lors des programmations hiver et automne. Si vous avez des compétences particulières (sport, culture, santé, etc.) et désirez les partager, contactez Martine Beaulieu au 819 376-4409 poste 105.

Joignez-vous à notre équipe de bénévoles

À chaque année, nous sommes à la recherche de personnes qui désirent donner de leur temps à notre cause. Que ce soit en travaux manuels, comme membre d'un comité d'animation ou en corvées diverses, nous serions fort heureux de travailler avec vous.

Les bénévoles doivent être âgés d'au moins 14 ans. VOUS aussi pouvez faire une différence en devenant bénévole !

Service de location de salle

(Location à l'heure ou à la journée)

Gymnase : Idéal pour conférence, spectacle, mariage, baptême, salle de pratique, etc. Dimensions 79' (948") X 48' (528"). (Capacité d'environ 250 personnes assises)

Salle Soucy (salle climatisée) : Peut servir pour conférence de presse, réunion de famille, rencontre d'après baptême ou après funérailles, etc. Dimensions 22' X 29'. (Capacité d'environ 45 personnes assises)

Arrière théâtre (salle climatisée) : Peut servir pour conférence de presse, réunion de famille, rencontre d'après baptême ou après funérailles, etc. Dimensions 47' X 20' (Capacité d'environ 40 personnes assises)

Nous avons aussi un service de location de matériel (cafetière, projecteur, tables et chaises) Pour information, n'hésitez pas à communiquer avec nous ! 819 376-4409, poste 105.

Un don pour soutenir la cause du Centre Landry!

Il existe plusieurs façons de soutenir le Centre Landry! Un don permet d'offrir à des enfants et/ou familles de participer à des activités à prix abordable. Reçu de charité disponible pour une contribution de 20 \$ et plus. Nous offrons également aux entreprises la possibilité d'afficher leur publicité à l'intérieur de nos dépliants de programmation. Informez-vous au 819 376-4409 pour connaître les différentes possibilités.



CENTRE COMMUNAUTAIRE de LOISIR

Au centre de vos activités à Trois-Rivières PROGRAMMATION Hiver 2017

7038002



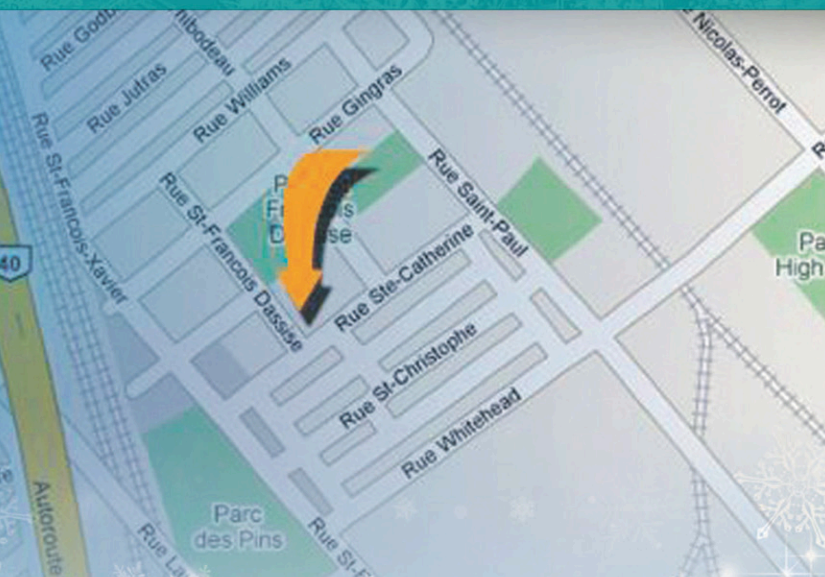
CENTRE COMMUNAUTAIRE de LOISIR

PROGRAMMATION Hiver 2017

7038000

Rejoignez notre groupe

facebook



CENTRE COMMUNAUTAIRE de LOISIR

À 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE
Derrière le Super C du boul. St-Maurice
1954, rue Saint-François-d'Assise
Trois-Rivières (Québec) G9A 1N5
819 376-4409
www.centrelandry.com



D.G. MÉCANIQUE & PNEUS

Centre de Service Certifié
Daniel Girard, propriétaire

- SILENCIEUX
- SUSPENSION
- MISE AU POINT
- PNEUS
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- FREINS
- RADIATEUR
- DIRECTION
- COURROIS
- LIQUIDES...



ANTIROUILLE
à l'huile qui ne coule pas
Réservez votre place



Prenez soin de votre véhicule!

819 374-0019

705, boul. du Saint-Maurice, Trois-Rivières, Qc G9A 3P4 • garagedgmecanique@gmail.com



Travaillons ensemble

Ruth Ellen Brosseau
Députée de Berthier-Maskinongé

Bureau Louiseville 819 228-1210 | sans frais 1 866 311-1210
Bureau Lavaltrie 450 586-6686

Robert Aubin
Député de Trois-Rivières
Tél. : 819 371-5901



Jean-Denis Girard

Député de Trois-Rivières
Vice-président de la Commission de l'administration publique



819 371-6901

jean-denis.girard.trri@assnat.qc.ca

Casse-croûte
Dépanneur Roger J.P.R.

Bière • Vin
Timbres-poste
Journaux, revues
Loteries

Bonne année 2017 à tous nos clients & amis

Et beaucoup plus... avec le sourire!

819 374-0862
636, rue Williams, Trois-Rivières
René St-Arnauld, propriétaire
www.facebook.com/DepanneurRogerJpr

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré Couleur ✓ Titre centré
 ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès
 de votre téléconseiller

Vos
 Classées

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur VosClassées.ca.

Heure de tombée: vendredi 10h00

Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Mode de paiement:  

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER
 100 à 299

MARCHANDISE
 300 à 399

SERVICES
 400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
 600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
 800 à 899

VÉHICULES
 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

!!! Coop. Ste-Madeleine: 5-1/2, rue Montplaisir, 510\$/mois, chauffé. Libre. Accès terrain, immeuble tranquille. 8 8 8 - 4 7 7 - 6 9 8 6, 819-475-9399

! 4-1/2, 5-1/2, 425\$ +. Trois-Rivières. Libres immédiatement, rabais 200\$. 819-372-4835

*** NOUVELLE ADMINISTRATION, très grand 4-1/2, Shawinigan Promo 350\$/Mois. Un mois gratuit!**
 * Libre maintenant et Décembre
 * Électricité non incluse
 * Plancher flottant/céramique
 * Entrées laveuse, sècheuse,
 * Balcon, petits animaux acceptés.
 Contacter Nicole: 819-944-6964

3-1/2 dans bungalow, chauffé, éclairé, semi-meublé, remise 4x8, stationnement déneigé. Libre 1er janvier, 425\$/mois. Près Tigre Géant au Cap-de-la-Madeleine 819-691-1799

Saint-Maurice, 4-1/2, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 5-1/2. Grands, style condo, logements neufs, bien insonorisés. Libres immédiatement. 819-692-5652

SHAWINIGAN, Defond, 3e triplex, 5-1/2, véranda, stationnement. 350\$ Nicole, 819-538-9995

SHAWINIGAN: 4-1/2, 5-1/2, entrées laveuse/sècheuse, tranquilles, près services. 819-539-6478

205 Logements / appartements à louer

SHAWINIGAN: 4-1/2 Cloutier, 3e triplex, rénové, 360\$. Visite Nicole 819-538-9995

SHAWINIGAN: Giguère, 2e duplex, 5-1/2, 380\$. Informations. Visites: Nicole 819-538-9995

SHAWINIGAN: Lambert, beau duplex, 5-1/2, 380\$. Informations, visites: Nicole. 819-538-9995

ST-NARCISSE: 3-1/2 et 4-1/2, immeuble neuf, près de tous les services, 5 rue St-Hilaire-des-Loges. 1 mois gratuit! Bail d'un an; 2 mois gratuits! Bail de 2 ans. 819-380-2823

210 Logements / appartements chauffés à louer

GRAND-MÈRE: 6e, beau 3-1/2 meublé, tout compris, 380\$ Nicole: 819-538-9995

GRAND-MÈRE GRANDS 3-1/2 4-1/2, 5-1/2, Chauffés, éclairés Possibilité semi-meublés. Stationnement déneigé. Piscine, Conciergerie. Près tous services. Aucun chien. Info: 9h00-21h00. 819-533-5149

PETIT 4-1/2 très propre, chauffé, climatisé, eau chaude fournie, idéal personne seule, non-fumeur, pas d'animaux. Libre immédiatement, 425\$/mois, près du sanctuaire, Trois-Rivières, 819-693-4816

245 Chambre à louer

CHAMBRE tout compris, maison privée, secteur Trois-Rivières ouest. Idéal personne retraitée ou sérieuse. 819-377-3547

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

*** SPÉCIAL Bois de chauffage, érable, merisier, hêtre, fendu, livré. 90\$/corde. 819-535-3543**

BOIS de chauffage sec, érable, hêtre, merisier, 95\$/la corde, 819-268-2488

390 Ventes de garage / Marchés aux puces

ENCAN en gros 2443 Coutu/ Dufresne, Shawinigan, 819-383-9752. Tous les mercredis et vendredis dès 19h. Venez nous voir et achetez à bons prix, plusieurs articles variés. Ouvert tout le temps des fêtes.

424 Astrologie/occultisme

ANA Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sosaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.

SERVICE RENCONTRE. Relations Long-terme, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!! 1-888-451-7661. Appelez #7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

555 Argent à prêter

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. www.creditcourtagex.com 1-866-482-0454

555 Argent à prêter

310-PRÊT: Prêt de 500\$ à 1,000\$. Aucune enquête de crédit. Approbation en 5 minutes. Ouvert 7 jours de 8h à 20h. Compose sans frais: 310-PRET

courtageexpress.com PRÊT 500\$ à 1,000\$ 7 jours sur 7, 8h-20h 1-888-994-4054

EMPRUNTEZ Jusqu'à 750\$ en 1h! Simple, Rapide et Sécuritaire. Aucun Crédit Refusé! Appelez 1-888-906-1863 Ou ArgentDirect.com

555 Argent à prêter

PRÊTEUR hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et nos conditions de financement flexibles. Financement Brison. 1-866-566-7081

585 Services financiers divers

Harcelé par vos créanciers? À bout de souffle? Reprenez le contrôle... Un seul versement par mois (0% d'intérêt) Bureaux à Trois-Rivières et à Grand-Mère pour vous servir. Communiquez avec Andrée Champagne de MNP Ltée Syndic de faillite au 819-693-0004

845 Prières/remerciements



Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa. R.D.

945 Achat d'autos

!! RECYCLAGE NATH Achat d'autos, ferrailles et métaux. Payons meilleur prix garanti de la région. Remorquage gratuit, service rapide, 6/7, reçus SAAQ. Payons en argent sur place. 819-244-4676

985 Autos à vendre

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2016, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 financementbrison.com

EMPLOIS



LES FORAGES
CCL (1993) INC.
 (450) 632-3995

**MÉCANICIEN DE CAMIONNETTES ET CAMIONS
 MÉCANICIEN D'ENGIN DE CHANTIER/
 ÉLECTROMÉCANICIEN/MÉCANIQUE DE FOREUSES**

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur CV par courriel à l'adresse suivante: emploi@foragesccl.com >7063285

OFFRE D'EMPLOIS

Notre entreprise les Forages CCL (1993) inc., Entrepreneur général en forage et dynamitage cherche à combler les postes suivants pour la région de Fermont :

VOUS AVEZ UN DOSSIER JUDICIAIRE ?

- Vous cherchez un emploi?
- Vous avez besoin d'aide dans votre demande de pardon?
- Vous voulez retourner aux études?

Appelez au SIER 819 693-6777
 733 rue Bonaventure, T-R
 Gratuit-Bilingue-Confidentiel

OFFRE D'EMPLOI



VERT DE NATURE™

Cascades, c'est plus qu'une multinationale créatrice de produits verts et novateurs; c'est la force réunie de près de 11 000 personnes talentueuses, dont l'engagement est la clé de tous les succès. Son histoire est empreinte de passion et d'un profond respect envers le développement durable. Aujourd'hui, Cascades regroupe une centaine d'unités à travers l'Amérique du Nord et de l'Europe.

CASCADES TRANSPORT INC

Cascades Transport inc. veille à la livraison et à l'entreposage de produits fabriqués par le Groupe Cascades, ainsi qu'à l'acheminement de matières premières vers ses usines. Parmi nos employés, situés dans nos unités de Kingsey Falls, Drummondville, Cabano, Montréal et Ontario, nous retrouvons des camionneurs, des répartiteurs et une équipe de mécaniciens qui assure l'entretien et la réparation des véhicules de la Compagnie.

Mécanicien Polyvalent (Rotation 12 Heures)

POUR POSTULER :

Karen Le Gresley
 2 rue Parenteau
 Kingsey Falls, Québec J0A 1B0

Téléphone : 819 363-5804
 Télécopie : 819 363-5846
Karen_le_gresley@cascades.com

AUTRES

Le poste de travail est situé à Kingsey Falls.

Cascades Transport offre un salaire et des bénéfices très compétitifs pour ce poste.

Possibilité d'avancement.
 Échéance : 2017-01-17

VOTRE MANDAT

Sous la supervision du superviseur de l'entretien, le candidat sera responsable de :

- Effectuer la mécanique générale, l'entretien, le diagnostic et la réparation des équipements de la compagnie.

VOS COMPÉTENCES

Le candidat idéal doit :

- Formation en mécanique de véhicules lourds avec un minimum de 2 ans d'expérience dans ce domaine;
- Posséder un DES complété; Classe 1 et Carte PEP;
- Effectuer la mécanique générale, l'entretien, le diagnostic et la réparation des équipements de la compagnie;
- Être en mesure d'effectuer de la soudure à l'arc électrique;
- Très bonnes connaissances mécaniques (diesel, gaz propane, système électrique, hydraulique, d'air, de freins, etc.), bonnes connaissances mécaniques;
- Bonne esprit d'équipe;
- Autonomie;
- Débrouillardise.

RÉCUPÉRATION + EMBALLAGE + PAPIERS CASCADES.COM

S.A.T. TRANSPORT

Transport SAF est à la recherche de chauffeurs classe 1, avec ou sans expérience, pour le transport aux États-Unis. Pré-requis: permis de conduire classe 1, bon dossier de conduite, anglais fonctionnel, aucun antécédents criminels, être âgé de 21 ans ou plus.

Retour à chaque fin de semaine
 Gamme d'avantages sociaux, salaire compétitif

Vous pouvez postuler en ligne : www.saftransport.com
 Par courriel : majutras@saftransport.com

SGT

SGT toujours en expansion !
 Nous recrutons des:

CHAUFFEURS CLASSE 1

- Division internationale
- Division interprovinciale
- Division locale

PROPRIÉTAIRES OPÉRANTS

- Division internationale

NOS TYPES DE TRANSPORT:

- Remorque fermée
- Remorque plate-forme
- Conteneur

1 888 748-4213
JOBS@SGT.CA

BONI DE SIGNATURE allant jusqu'à **7 000 \$**

*Certaines conditions s'appliquent



Assemblée publique
District électoral de Pointe-du-Lac

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 103/2016 modifiant le Schéma d'aménagement 87-11-52 afin d'autoriser, en plaine inondable, la reconstruction du pont enjambant le ruisseau Saint-Charles à la hauteur de la rue Notre-Dame Ouest.
- 2 En résumé, ce projet vise à autoriser, en plaine inondable sur la rue Notre-Dame Ouest, la reconstruction du pont au-dessus du ruisseau Saint-Charles.
- 3 Afin de tenir compte de la modification envisagée, le projet de règlement n° 104/2016 a été adopté à la séance du 5 décembre 2016.
- 4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, une Commission formée du maire ou la personne qu'il désigne pour le remplacer et de membres du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement, la modification envisagée et ses principaux effets sur les plans et règlements d'urbanisme de la Ville et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au schéma d'aménagement, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
- le projet de règlement n° 103/2016 et son résumé;
- le plan montrant le territoire visé par cette modification.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.
M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060289



Assemblée publique
District électoral des Vieilles-Forges

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 111/2016 modifiant le Règlement sur la construction, sur la sécurité incendie, sur les branchements de service et sur diverses autres matières afférentes (2007, chapitre 169) afin d'ajouter des normes particulières de construction pour le drainage des fondations dans le territoire situé à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et du parc de la Piste-Cyclable.
- 2 Ce projet de règlement affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 ET 2

Objets :

Exiger, à l'intérieur du territoire situé à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et du parc de la Piste-Cyclable :

- que l'eau de drainage des fondations soit dirigée, avant d'être évacuée, vers une fosse de retenue située à l'intérieur du bâtiment. Par la suite, cette eau doit obligatoirement être acheminée à la conduite principale de l'égout pluvial, et ce, par un branchement de service gravitaire;
- qu'une pompe d'assèchement automatique soit installée de façon à pouvoir pomper, en cas de besoin exceptionnel, l'accumulation d'eau de la fosse de retenue ne pouvant être prise en charge par la conduite d'égout pluvial; cette eau peut être déversée directement sur le terrain, pourvu que les conditions de sol permettent à cette eau de s'infiltrer naturellement sur le terrain;
- que la conduite de service qui achemine les eaux de la fosse de retenue à la conduite de desserte de l'égout pluvial, respecte une pente minimale de 1,0 %, calculée entre le radier du tuyau d'évacuation de la fosse de retenue et le radier de la conduite de desserte, situé à la limite de l'emprise de la rue;
- que le radier du tuyau d'évacuation de la fosse de retenue soit situé à une élévation géodésique déterminée au règlement;
- que tout drain de fondation (drain français) installé au pourtour d'un bâtiment satisfasse à certaines exigences de construction.

Territoire visé :

Le territoire visé est situé à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et du parc de la Piste-Cyclable.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature de la modification envisagée concernant le Règlement sur la construction et la sécurité incendie, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le projet de règlement n° 111/2016.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.
M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060385



Assemblée publique
District électoral des Vieilles-Forges

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 110/2016 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de planifier, à partir des zones RS-8031 et RS-8032, deux nouveaux secteurs résidentiels.
- 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 À 5

Objets :

- Créer la zone CN²-8298 (conservation à l'extérieur des territoires d'intérêt écologique), en bordure du parc de la Piste-Cyclable, à même une partie des zones RS-8031 et RS-8032 (résidentielles).
- Créer la zone CN¹-8385 (conservation à l'intérieur des territoires d'intérêt écologique), approximativement au nord-ouest de l'aire écologique du Lac-Caché, à même une partie de la zone RS-8032 (résidentielle).
- Autoriser, dans les zones CN¹-8385 (conservation à l'intérieur des territoires d'intérêt écologique) et CN²-8298 (conservation à l'extérieur des territoires d'intérêt écologique) les usages du grand groupe d'usage « 99 Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités », y prohiber l'implantation des bâtiments principaux et accessoires de même que tous les travaux de déblai, de remblai et de drainage des terres.
- Créer les zones EV-8299, EV-8386 (espaces verts) et RS-8297 (résidentielle), à même une partie des zones d'origine RS-8031 et RS-8032 (résidentielles).
- Autoriser, dans les zones EV-8299 et EV-8386 (espace vert), les usages « 761 Parc pour la récréation en général », « 7620 Parc à caractère récréatif et ornemental » et « 7639 Autres parcs », le mode d'implantation de type isolé et fixer les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.
- Exiger, dans la zone EV-8386 (espace vert), la production d'une étude de caractérisation environnementale pour toute utilisation ou réutilisation du sol d'un immeuble situé à l'intérieur d'un territoire d'intérêt écologique et non desservi par un service d'aqueduc ou un service d'égout.
- Autoriser, dans la zone RS-8297 (résidentielle), l'usage « 1000.3 Résidence trifamiliale, 3 logements de type isolé et jumelé » et fixer les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.
- Créer les zones RS-8295 et RS-8296 (résidentielles), à même une partie de la zone RS-8031 (résidentielle).
- Autoriser, dans la zone RS-8295 (résidentielle), les usages « 1000.4 Résidence multifamiliale, 4 logements », « 1000.5 Résidence multifamiliale, 5 logements » et « 1000.6 Résidence multifamiliale, 6 logements maximum, de type isolé » et fixer les normes d'implantation et les caractéristiques, notamment des drains de fondation, drains français, soupapes de retenue et matériaux de finition extérieure, des bâtiments principaux et des garages attenants ou intégrés.
- Autoriser, dans la zone RS-8296 (résidentielle), l'usage « 1000.1 Résidence unifamiliale, 1 logement de type jumelé » et fixer les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.
- Agrandir la zone RR-8030 (rurale résidentielle), approximativement au sud-est de la rue Tebbutt et en bordure du parc de la Piste-Cyclable, à même une partie de la zone RS-8031 (résidentielle).
- Agrandir la zone AE-8054 (aire écologique), aux abords du cours d'eau Charrette-Raymond, à même une partie de la zone RS-8032 (résidentielle).
- Agrandir la zone RS-8032 (résidentielle), selon les limites du cadastre projeté, à même une partie de la zone d'origine RS-8031 (résidentielle).
- Ne plus autoriser, dans la zone RS-8032 (résidentielle), les usages « 1000.4 Résidence multifamiliale, 4 logements », « 1000.5 Résidence multifamiliale, 5 logements », « 1000.6 Résidence multifamiliale, 9 logements » et « 1000.7 Résidence multifamiliale, 10 à 12 logements, de type isolé ».
- Permettre, dans la zone RS-8032 (résidentielle), dans le cas d'un usage « 1000.6 Résidence multifamiliale, 6 à 8 logements maximum », le mode d'implantation jumelé.
- Fixer, dans la zone RS-8032 (résidentielle), dans le cas d'un usage « 1000.6 Résidences multifamiliales, 6 à 8 logements maximum de type isolé ou jumelé », la largeur minimale pour toute voie privée de circulation, les exigences minimales de lotissement, les normes d'implantation et les caractéristiques, notamment des drains de fondation, drains français, soupapes de retenue et matériaux de finition extérieure, des bâtiments principaux et des garages attenants ou intégrés.
- Ajouter le tracé de nouvelles rues dans les zones RS-8031 et RS-8032 (résidentielles) et les zones EV-8299 (espace vert), RS-8295, RS-8296 et RS-8297 (résidentielles).

Zones visées :

RS-8031, RS-8032, RR-8030 et AE-8054.

Localisation des zones visées :

La zone RR-8030 (rurale résidentielle) est située approximativement entre le parc de la Piste-Cyclable et le boulevard des Forges et comprend certains immeubles situés sur la rue Tebbutt.

La zone RS-8031 (résidentielle) est située entre la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. » et l'emprise des lignes de transport d'électricité, au sud-est de la rue Tebbutt.

La zone RS-8032 (résidentielle) est située entre la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. » et l'emprise des lignes de transport d'électricité, à l'ouest de l'aire écologique du Lac-Caché.

La zone AE-8054 (aire écologique) comprend l'aire écologique du Lac-Caché située approximativement entre les rues P.-V.-Ayotte et J.-A.-Bégin.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
- la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 110/2016;
- le projet de règlement n° 110/2016.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060384



Assemblée publique
District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2016-1348 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 2385 du boulevard Thibau.
- 2 Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

Objets :

Dans la zone RR-9046, autoriser sur le lot 2 852 887 du cadastre du Québec :

- à titre d'usage principal, l'usage « Industrie artisanale micro-brasserie », incluant la fabrication, l'embouteillage, la distribution, la livraison et la vente de bières, sur une superficie maximale de plancher de 500 mètres carrés;
- à titre d'usage complémentaire à l'usage principal mentionné ci-haut et conditionnellement au maintien de celui-ci, la vente et la consommation sur place de la bière qui y est fabriquée.

Zone visée :

RR-9046.

Localisation de la zone visée :

La zone RR-9046 se situe de part et d'autre du boulevard Thibau approximativement entre les rues Gaston-Hardy et du Ruisseau-Martin.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
 - la description ou l'illustration de la zone visée par cette résolution n° C-2016-1348;
 - la résolution n° C-2016-1348.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060410



Assemblée publique
District électoral de Pointe-du-Lac

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 104/2016 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser, en plaine inondable, la reconstruction du pont enjambant le ruisseau Saint-Charles à la hauteur de la rue Notre-Dame Ouest.
- 2 Ce projet de règlement affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITION # 1

Objet :

En concordance avec la modification envisagée au schéma d'aménagement, autoriser, en plaine inondable sur la rue Notre-Dame Ouest, la reconstruction du pont au-dessus du ruisseau Saint-Charles.

Zone visée :

NV-1011.

Localisation de la zone visée :

Le pont de la rue Notre-Dame Ouest enjambe le ruisseau Saint-Charles à la hauteur du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac et du Centre de réadaptation en dépendance Domrémy-de-la-Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire compte tenu qu'il a été adopté en concordance avec le projet de règlement n° 103/2016.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
 - la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 104/2016;
 - le projet de règlement n° 104/2016.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060321

AVIS PUBLICS



Assemblée publique
Districts électoraux de Chavigny et de Pointe-du-Lac

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 105/2016 modifiant le Schéma d'aménagement 87-11-52 afin d'autoriser, en plaine inondable, l'aménagement d'une passerelle piétonnière à l'embouchure du cours d'eau Sainte-Marguerite.
- 2 En résumé, ce projet vise à autoriser, en plaine inondable et à l'embouchure du cours d'eau Sainte-Marguerite, l'aménagement d'une passerelle piétonnière.
- 3 L'embouchure du cours d'eau Sainte-Marguerite est située à l'ouest de la rue Jacques-Ferron et dans le prolongement du parc des Terrasses-du-Fleuve qui longe le Saint-Laurent.
- 4 Afin de tenir compte de la modification envisagée, les Règlements sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) et sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières devront être modifiés.
- 5 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, une Commission formée du maire ou la personne qu'il désigne pour le remplacer et de membres du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement, la modification envisagée et ses principaux effets sur les plan et règlements d'urbanisme de la Ville et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 6 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au schéma d'aménagement, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- 7 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
 - le projet de règlement n° 105/2016 et son résumé;
 - le plan montrant le territoire visé par cette modification.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060325



Assemblée publique
District électoral des Vieilles-Forges

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 109/2016 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin de planifier deux nouveaux secteurs résidentiels à partir d'une partie de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS » située à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et de la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. ».
- 2 En résumé, ce projet vise à :
 - agrandir l'aire d'affectation du sol Aire écologique « AE » correspondante à l'aire écologique du Lac-Caché, à même une portion de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS »;
 - agrandir l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR », à même une portion de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS »;
 - créer deux nouvelles aires d'affectation du sol Espace vert « EV », à même une portion de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS »;
 - créer deux nouvelles aires d'affectation du sol, Conservation à l'intérieur des territoires d'intérêt écologique « CN¹ » et Conservation à l'extérieur des territoires d'intérêt écologique « CN² », à même une portion de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS »;
 - ajouter le tracé des nouvelles rues dans l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS ».
- 3 La portion de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS » visée par la modification réglementaire est située approximativement à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et de la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. ».

La portion de l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR » visée par la modification réglementaire est située le long de la rue Tebbutt entre la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. » et le boulevard des Forges.

La portion de l'aire d'affectation du sol Aire écologique « AE » visée par la modification réglementaire est située au niveau de l'aire écologique du Lac-Caché, dans sa portion localisée à l'ouest de la rue P.-A.-Gouin.

- 4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
 - Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter le projet de règlement n° 109/2016 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060380



Avis d'entrée en vigueur

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 361 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors de séances que son Conseil a tenue :

- le 17 octobre 2016, le Règlement autorisant l'installation de pare-intempéries à l'amphithéâtre situé sur le site « Trois-Rivières sur Saint-Laurent » et l'exécution de travaux de captation, de drainage et d'évacuation des eaux bloquées et décrétant un emprunt à cette fin de 2 000 000,00 \$ (2016, chapitre 160), lequel a été approuvé par les personnes habiles à voter les 31 octobre, 1^{er}, 2 et 3 novembre 2016 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 19 décembre 2016;
- le 7 novembre 2016, les résolutions et les règlements suivants :
 - Résolution n° C-2016-1207 autorisant un projet particulier impliquant les lots vacants 5 797 974 et 5 798 213 du cadastre du Québec situés du côté nord-ouest de la rue des Alpes;
 - Résolution n° C-2016-1208 autorisant un projet particulier impliquant les lots vacants 1 211 634 et 1 211 635 du cadastre du Québec situés à l'est de la rue Hertel;
 - Résolution n° C-2016-1209 autorisant un projet particulier impliquant l'immeuble situé aux 2020 / 2022 de la rue du Père-Daniel;
 - Règlement modifiant le Règlement exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone exposée aux glissements de terrain et en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain (2011, chapitre 128) afin d'y préciser certaines exigences (2016, chapitre 164);
 - Règlement exigeant de la personne qui requiert la délivrance de certains permis le paiement d'une contribution financière, prévoyant la constitution d'un fonds destiné exclusivement à la recueillir et établissant qu'elle ne peut être utilisée que pour les fins pour laquelle elle est exigée (2016, chapitre 165).

Ces résolutions et ces règlements sont actuellement déposés dans les archives du Conseil, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Gilles Poulin, greffier

7060281



Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 107/2016 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer, à même une partie de la zone RU-6008, la zone RR-6134 et d'agrandir les zones PI-6006 et RR-6007.

- 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 À 3

Objets :

En concordance avec la modification envisagée au plan d'urbanisme :

- créer la nouvelle zone RR-6134 (rurale résidentielle), approximativement à la hauteur de la rue Jean-Pierre, à même une partie de la zone RU-6008 (rurale);
- agrandir la zone PI-6006 (publique et institutionnelle) à même une partie de la zone RU-6008 (rurale);
- agrandir la zone RR-6007 (rurale résidentielle) à même une partie de la zone RU-6008 (rurale);
- prolonger le tracé de la rue Jean-Pierre dans les nouvelles zones RR-6134 (rurale résidentielle) et RR-6007 (rurale résidentielle);
- ajouter une amorce de rue pour le prolongement de la rue Germain dans la nouvelle zone RR-6007 (rurale résidentielle);
- autoriser, dans la nouvelle zone RR-6134 (rurale résidentielle), l'usage « 1000.1 Résidence unifamiliale, 1 logement de type jumelé »;
- fixer, dans la nouvelle zone RR-6134 (rurale résidentielle) les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.

Zones visées :

RU-6008, PI-6006 et RR-6007.

Localisation des zones visées :

La zone RU-6008 (rurale) est située entre le boulevard Thibeau et la rue Jean-Pierre et entre les lignes de transport d'électricité et l'emprise de la future autoroute.

La zone PI-6006 (publique et institutionnelle) comprend le parc Masse.

La zone RR-6007 (rurale résidentielle) est située au nord de l'intersection de la rue Masse et des lignes de transport d'électricité.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- 4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire puisqu'il est adopté en concordance avec le projet de règlement n° 106/2016.

- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
 Ville de Trois-Rivières
 4655, rue Saint-Joseph
 C.P. 368
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
 Téléphone : 819 372-4626
 Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
 - la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 107/2016;
 - le projet de règlement n° 107/2016.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060349



Assemblée publique District électoral de Sainte-Marthe

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 108/2016 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin d'autoriser, dans l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR », deux usages « Activités agricoles » sur les lots 5 116 007 et 5 116 008 situés dans la zone RR-6517 que l'on retrouve du côté est de la rue des Prairies.

- 2 En résumé, ce projet vise à autoriser, dans l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR », les usages assujettis à certaines balises « Activités agricoles : 8192 Serre, spécialité de la floriculture (semence de fleurs) et 8291 Service de l'horticulture » uniquement dans la zone RR-6517 pour les lots 5 116 007 et 5 116 008 situés en bordure de la rue des Prairies.

- 3 La partie de l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR » visée par le présent projet de règlement est délimitée par les rues des Prairies, Désiré, Alfred, Jérôme-Hamel et approximativement par les rues Albert et des Prés-Verts.

- 4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
 Ville de Trois-Rivières
 4655, rue Saint-Joseph
 C.P. 368
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
 Téléphone : 819 372-4626
 Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter le projet de règlement n° 108/2016 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060378



Assemblée publique District électoral de Sainte-Marthe

AVIS PUBLIC

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2016-1350 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 3110 de la rue des Prairies.

- 2 Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

Objets :

Dans la zone RR-6517, autoriser sur les lots 5 116 007 et 5 116 008 du cadastre du Québec :

- conditionnellement au maintien de l'usage principal « 1000.1 Résidence unifamiliale : 1 logement », les usages complémentaires suivants :

- « 8192 Serre, spécialité de la floriculture (semence de fleurs) »;
- « 8291 Service d'horticulture » et « Industrie artisanale regroupant laboratoire, séchoir, espace de rangement voué à la transformation de plantes thérapeutiques, recherche scientifique pour l'élaboration des huiles, crèmes, sirops et tisanes » sur une superficie maximale de plancher de 500 mètres carrés.

- la construction d'un bâtiment accessoire (logeant la serre, les espaces bureau et le laboratoire) d'une hauteur de six mètres, d'une superficie maximale de 500 mètres carrés et respectant, par rapport aux lignes du terrain, les distances minimales suivantes :

- ligne avant : 6 mètres;
- ligne latérale (sud-ouest) : 1,5 mètre;
- ligne latérale (nord-est) : 3,5 mètres;
- ligne arrière : 9 mètres.

Zone visée :

RR-6517.

Localisation de la zone visée :

La zone RR-6517 est délimitée par les rues des Prairies, Désiré, Alfred, Jérôme-Hamel et approximativement par les rues Albert et des Prés-Verts.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- 4 Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
 Ville de Trois-Rivières
 4655, rue Saint-Joseph
 C.P. 368
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
 Téléphone : 819 372-4626
 Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
 - la description ou l'illustration de la zone visée par cette résolution n° C-2016-1350;
 - la résolution n° C-2016-1350.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060428

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Luc Alarie, 237 de la Traverse, Trois-Rivières, G8T 8H4 de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart, Trois-Rivière, Qc dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 20 décembre 2016 par le greffier de la Cour du Québec dans le dossier numéro 400-32-013907-162

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Trois-Rivières, le 20 décembre 2016
Danielle Imbeault,
greffière-adjointe de la Cour du Québec

>7064670



Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la ville

AVIS PUBLIC

Journées d'enregistrement

Conformément aux articles 556 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 12 décembre 2016, la Ville de Trois-Rivières a adopté les règlements suivants :

- Règlement autorisant la réfection de ponceaux et la stabilisation de talus et décrétant un emprunt à cette fin de 325 000,00 \$ (2016, chapitre 184);
- Règlement autorisant l'acquisition de véhicules, de matériel et d'outillage et décrétant un emprunt à cette fin de 1 800 000,00 \$ (2016, chapitre 189);
- Règlement autorisant la mise aux normes de divers bâtiments et décrétant un emprunt à cette fin de 1 000 000,00 \$ (2016, chapitre 194);
- Règlement autorisant des réparations majeures et urgentes de certains bâtiments et décrétant un emprunt à cette fin de 400 000,00 \$ (2016, chapitre 195);
- Règlement autorisant divers travaux pour sécuriser, améliorer et mettre aux normes le circuit de courses automobiles du parc de l'Exposition et décrétant un emprunt à cette fin de 400 000,00 \$ (2016, chapitre 196).

2. Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin pour chacun de ces règlements. Avant d'inscrire ces mentions, une personne doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Pour chacun de ces règlements, le registre sera accessible, de 9 h à 19 h, du **lundi 9 janvier au jeudi 12 janvier 2017** inclusivement, au bureau de la soussignée au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville.

4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 2 029 par règlement. Le règlement pour lequel ce nombre n'est pas atteint sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé jeudi 12 janvier 2017, dans la salle réservée aux séances du Conseil située à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, à 19 h 01.

6. Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Ils pourront également l'être pendant les heures au cours desquelles les susdits registres seront accessibles.

RAPPEL

Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville au regard des règlements ci-dessus identifiés :

➤ Toute personne qui, le 12 décembre 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit une des conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- être depuis au moins douze mois :

le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;

ou

l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

➤ Une personne physique doit également, le 12 décembre 2016, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 12 décembre 2016 :

➤ Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne à qui ils ont donné le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, le cas échéant.

⇒ Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 12 décembre 2016 :

➤ Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui, en date du 5 décembre 2016 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

⇒ La résolution désignant la personne autorisée à signer le registre doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières. Cette interdiction ne s'applique cependant pas à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personnes morales.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière
Téléphone : 819 372-4604

7060436



Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la ville

AVIS PUBLIC

Journées d'enregistrement

Conformément aux articles 569.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement créant une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires pour favoriser divers aspects de la sécurité routière (2016, chapitre 171).

2. Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin. Avant d'inscrire ces mentions, une personne doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Ce registre sera accessible, de 9 h à 19 h, du **lundi 9 janvier au jeudi 12 janvier 2017** inclusivement, au bureau de la soussignée au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville.

4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 2029. Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé jeudi 12 janvier 2017, dans la salle réservée aux séances du Conseil située à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, à 19 h 01.

6. Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Il pourra également l'être pendant les heures au cours desquelles le susdit registre sera accessible.

RAPPEL

Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville :

➤ Toute personne qui, le 5 décembre 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit une des conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- être depuis au moins douze mois :

le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;

ou

l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

➤ Une personne physique doit également, le 5 décembre 2016, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 5 décembre 2016 :

➤ Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne à qui ils ont donné le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, le cas échéant.

⇒ Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 5 décembre 2016 :

➤ Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui, en date du 5 décembre 2016 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

⇒ La résolution désignant la personne autorisée à signer le registre doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières. Cette interdiction ne s'applique cependant pas à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personnes morales.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière
Téléphone : 819 372-4604

7060434

CONSULTEZ-NOUS AU www.lhebdojournal.com

Les Patriotes à la classique hivernale ?



trois-rivières

AVIS PUBLIC

Demande d'avis de conformité

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 décembre 2016, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser certains usages principaux de la catégorie fondamentale « Culturelle, récréative et de loisirs (7) » à l'intérieur d'un immeuble commercial (2016, chapitre 197).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2016, chapitre 197) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :
Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 1 866 353-6767
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2016, chapitre 197) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2016, chapitre 197) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060432

MARIANNE CÔTÉ

marianne.cote@tc.tc

HOCKEY. Après un rendez-vous manqué à Saint-Tite, en 2015, les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières prendront vraisemblablement part à un duel à ciel ouvert si l'organisation des Voltigeurs de Drummondville accueille bel et bien une seconde classique hivernale de la LHJMQ à l'hiver 2018.

La formation universitaire a signalé son intérêt au comité organisateur pour prendre part à une partie en plein air au cœur du centre-ville drummondvillois. «Des démarches sont en cours afin de nous trouver un adversaire.

Quelques équipes de l'Ontario University Athletics (OUA) nous ont dit qu'elles étaient intéressées», a confirmé le pilote des Patriotes, Marc-Étienne Hubert, à TC Media.

Les représentants de l'UQTR siègent sur le comité organisateur avec d'autres partenaires du futur événement. «Il reste cependant encore beaucoup de détails à voir et à mettre en place avant d'arriver en 2018», a indiqué l'entraîneur-chef.

Ce rendez-vous festif pour tous les amateurs de hockey, est-il persuadé, contribuera au rayonnement des Patriotes.

Les parties disputées à l'extérieur, là où plusieurs ont fait leur premier pas avec un bâton et une rondelle, attirent toujours de nombreux



trois-rivières

AVIS PUBLIC

Assemblée publique

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 15 août 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 112/2016 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser certains usages complémentaires dans le cas d'usages commerciaux de types récréatifs et de loisirs.
- Ce projet de règlement affecte tout le territoire de la ville de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 À 4

Objets :

- Autoriser, dans toutes les zones du territoire municipal, les usages complémentaires « services de restauration avec vente de boissons alcoolisées », « services de bar avec boissons alcoolisées (bar sans spectacles) » ainsi que « boutique de vente au détail de vêtements, d'accessoires, d'équipements et d'articles promotionnels » pour les usages principaux suivants :

- 7211 Amphithéâtre et auditorium;
- 7212 Cinéma;
- 7221 Stade;
- 7223 Piste de course;
- 7394 Piste de karting;
- 7412 Terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs);
- 7413 Salle et terrain de squash, de raquet-ball et de tennis;
- 7441 Marina, port de plaisance et quai d'embarquement pour croisière (excluant les traversiers);
- 7491 Camping (excluant le caravanning) (sont inclus tous les terrains avec aménagement d'électricité, de combustible ou d'eau);
- 7492 Camping sauvage et pique-nique (sont inclus tous les terrains sans aménagement, sauf les tables à pique-nique);
- 7493 Camping et caravanning [sont inclus tous les terrains avec aménagement d'électricité, de combustibles, d'eau et de vidange (fosses septiques)];
- 7512 Centre de santé (incluant saunas, spas et bains thérapeutiques ou turcs);
- 7513 Centre de ski (alpin et/ ou de fond);
- 7517 Centre d'activités touristiques comprenant des activités récréatives de nature extensive telles que :
 - sentiers pédestres, équestre, de ski de fond, de motoneige et de VTT, piste cyclable, etc.;
 - aménagements reliés à l'observation et à l'interprétation de la nature;
 - aménagements reliés à l'observation de panoramas et de paysages d'intérêt.

- Autoriser, dans toutes les zones, les usages complémentaires mentionnés ci-haut, et ce, uniquement pour la clientèle des usages principaux mentionnés précédemment qui reçoit sur place une formation, assiste à des spectacles, participe à des compétitions lors d'événements spéciaux (temporaires) ou fréquente ces établissements pour les activités principales qui y sont dispensées.

- Prohiber toute enseigne identifiant un usage complémentaire aux usages principaux mentionnés précédemment.

Territoire visé :

L'ensemble du territoire de la ville de Trois-Rivières.

- Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

- On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le projet de règlement n° 112/2016.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060405



trois-rivières

AVIS PUBLIC

Assemblée publique
District électoral de Saint-Louis-de-France

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2016-1349 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 2060 du boulevard Thibeau.
- Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉOLUTION

Objets :

Dans la zone RC-9068 (rurale commerciale), autoriser sur le lot 3 158 238 du cadastre du Québec :

- l'usage « 2898 Atelier d'artisan de meubles et d'accessoires d'ameublement »;
- une marge de recul latérale minimale de 3 mètres (côté nord-est) pour le bâtiment principal;
- l'agrandissement du bâtiment accessoire de type entrepôt isolé (avec déclin de dérivé du bois et de panneaux de tôle d'acier profilée ou plate) respectant :
 - une hauteur maximale de 6 mètres;
 - une superficie maximale de 500 mètres carrés;
 - une distance minimale de 1,5 mètre des lignes latérales de terrain et de deux mètres de la ligne arrière de terrain.
- la présence de véhicules de promenade en état de marche, dans la cour avant, à une distance minimale de deux mètres de toute ligne de terrain et, dans les cours latérales et arrière, à une distance minimale d'un mètre.

Zone visée :

RC-9068.

Localisation de la zone visée :

La zone RC-9068 (rurale commerciale) est située entre la rue Saint-Alexis et la place Nolin et comprend des immeubles situés de part et d'autre du boulevard Thibeau.

- Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par cette résolution n° C-2016-1349;
- la résolution n° C-2016-1349.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060411

partisans dans la Ligue nationale de hockey.

La toute première classique hivernale de la Ligue de hockey junior majeur du Québec tenue à Saint-Tite par les Cataractes de Shawinigan, en janvier 2015, avait d'ailleurs été un franc succès.

Près de 6 000 spectateurs ont assisté à la première rencontre, le vendredi soir. Le lendemain, ce sont plus de 7 000 autres personnes qui ont rempli les estrades du stade à ciel ouvert.

La possibilité que les Patriotes de l'UQTR disputent une partie lors de ce week-end avait aussi été fortement envisagée. «Peu importe qui avait fait le premier pas, les deux organisations avaient démontré un fort intérêt pour que ça se fasse en 2015. Finalement, ça n'a pas fonctionné pour diverses raisons.»

Du côté de la formation shawiniganaise, on indique qu'il y avait des risques à s'engager auprès de plusieurs équipes.

«C'était quelque chose qu'on envisageait,

mais finalement, c'était trop complexe. Il n'y avait pas de patinoire sur place, il a donc fallu en installer une temporairement. On ne voulait pas prendre le risque d'abîmer la surface en y jouant trop de matchs. La qualité de la glace aurait pu être compromise pour l'évènement principal », a expliqué le directeur général des Cataractes de Shawinigan, Martin Mondou.

LA DÉCISION DE LA LHJMQ ATTENDUE POUR MARS

Les Patriotes seront-ils du rendez-vous en 2018? Les Voltigeurs de Drummondville ont déposé la semaine dernière leur candidature pour tenir une classique hivernale et sont dans l'attente d'une réponse favorable de la ligue.

L'organisation a l'avantage de pouvoir compter sur une patinoire réfrigérée conçue selon les exigences de la ligue.

Dans un entretien avec les amateurs de hockey diffusé la semaine dernière, le commissaire

de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), Gilles Courteau, a dévoilé que les Voltigeurs étaient l'unique organisation à avoir manifesté leur intérêt pour cet événement.

«Je suis confiant de voir une nouvelle classique hivernale d'ici les deux prochaines années», avait-il déclaré.

L'évènement devrait avoir lieu vers la mi-janvier ou la mi-février 2018. La formation

drummondvilloise disputerait deux matchs extérieurs contre des adversaires qui restent encore à déterminer.

En plus de l'UQTR, la Ligue de hockey midget AAA du Québec, l'Association de hockey mineur et le Tournoi midget de Drummondville ont manifesté leur intérêt à prendre part à ce week-end de hockey.

(Avec la collaboration de Jonathan Habashi)

La classique de retour à Saint-Tite en 2019 ?

La première classique hivernale de la LHJMQ était «extraordinaire» et «magique», se souvient le directeur général des Cataractes de Shawinigan, Martin Mondou.

«On est venu près d'en faire une seconde cette saison, à Saint-Tite, mais ce sera pour une autre année. Je ne peux pas vous dire quand!», a-t-il révélé.

En 2015, c'est l'organisation des Cataractes qui avait financé en grande partie l'évènement. Si le stade de Saint-Tite a les estrades et les dimensions requises pour accueillir du hockey junior, il n'y a pas de patinoire.

La facture avait rapidement grimpé à 300 000\$. «Ça représente un très grand risque financier», a affirmé M. Mondou. Grâce à la belle température, le week-end a finalement été rentable.

Le soleil, les températures trop douces et la pluie sont tous des facteurs pouvant mettre en péril non seulement la glace, mais

aussi le succès d'une classique hivernale. En effet, le nombre de spectateurs dépend grandement de la météo.

Rien toutefois pour décourager les Cataractes de répéter l'expérience. Considérant que seuls les Voltigeurs ont déposé une candidature pour la campagne 2017-2018, il faudra encore patienter une troisième saison avant de voir l'évènement revenir dans la région.

D'ici là, la Ville de Trois-Rivières pourrait aussi être un endroit à considérer avec Saint-Tite, puisqu'elle aura sa patinoire réfrigérée de la Fondation des Canadiens pour l'enfance au parc Cardinal-Roy. Reste à voir s'il y aura assez d'espace pour y installer des estrades pouvant accueillir 5 000 spectateurs.

Qui sait, la Classique hivernale de la LHJMQ pourrait bien devenir une tradition, tout comme celle de la LNH au Jour de l'An.



Assemblée publique District électoral de la Madeleine

AVIS PUBLIC

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2016-1347 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 60 de la rue Perreault.
- 2 Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

Objets :

Dans la zone RS-3030, autoriser sur les lots 3 012 408 et 3 012 411 du cadastre du Québec :

- l'agrandissement du bâtiment principal et augmenter à 6 le nombre d'étages;
- des balcons couverts en façade de la rue Perreault d'une profondeur maximale de 3,7 mètres, dont l'un (fermé par des vitres) qui ne respecte pas la marge de recul avant prescrite;
- les activités complémentaires suivantes, sur une superficie maximale de plancher pouvant excéder 60 mètres carrés :
 - 691 Activité religieuse;
 - 7111 Bibliothèque;
 - 721 Assemblée de loisirs;
 - 7396 Salle de billard;
 - 7399 Autres lieux d'amusement;
 - 7425 Gymnase;
 - 7920 Salle de cartes;
- les activités complémentaires suivantes :
 - 6517 Clinique médicale (cabinet de médecins généralistes);
 - 656 Service de soins paramédicaux;
 - 657 Service de soins thérapeutiques;
- un nombre minimal de cases de stationnement à aménager inférieur à ce que prescrit, dont 23 cases dans la cour arrière accessible par la rue Lanouette;
- une aire d'isolement (entre l'agrandissement et l'aire de stationnement ou son allée de circulation accessibles par la rue Lanouette) d'une largeur minimale de 2,3 mètres, sauf pour une case de stationnement ou la largeur minimale est de 1,2 mètre;
- l'absence d'aire d'isolement (entre l'agrandissement et l'aire de stationnement ou son allée de circulation accessible par la rue Perreault).

Zone visée :

RS-3030.

Localisation de la zone visée :

La zone RS-3030 (résidentielle) est située à l'intérieur du périmètre délimité par la rue Notre-Dame Est, la rue Saint-Henri, l'arrière de certains immeubles situés sur cette rue, la rue Perreault, le parc Robert-Bourassa, la rivière Saint-Maurice et la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. ».

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
 - la description ou l'illustration de la zone visée par cette résolution n° C-2016-1347;
 - la résolution n° C-2016-1347.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060409



Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 décembre 2016, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 106/2016 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin de planifier, à partir d'une partie de l'aire d'affectation du sol Rurale « RU », un projet immobilier dans le prolongement de la rue Jean-Pierre.

- 2 En résumé, ce projet vise à :

- agrandir la portion de l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR » à même une portion de l'aire d'affectation du sol Rurale « RU »;
- agrandir l'aire d'affectation du sol Publique et institutionnelle « PI » à même une portion de l'aire d'affectation du sol Rurale « RU »;
- prolonger le tracé de la rue Jean-Pierre;
- ajouter une amorce de rue pour le prolongement de la rue Germain jusqu'au prolongement de la rue Jean-Pierre mentionné ci-haut.

- 3 La portion de l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR » visée par la modification réglementaire est située approximativement au nord de l'intersection du chemin Masse et des lignes de transport d'électricité.

La portion de l'aire d'affectation du sol Rurale « RU » visée par la modification réglementaire est située approximativement au nord de la rue Jean-Pierre, entre les lignes de transport d'électricité et l'emprise de la future autoroute.

L'aire d'affectation du sol Publique et institutionnelle « PI » visée par la modification réglementaire est située approximativement à l'est de l'intersection du chemin Masse et de l'emprise de la future autoroute.

- 4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **lundi le 16 janvier 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4626
Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter le projet de règlement n° 106/2016 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Trois-Rivières, ce 28 décembre 2016.

M^e Maude Chartier, assistante-greffière

7060333

Dès le 4 janvier sur

addikTV



KARINE VANASSE

 **BLUE MOON**

Sept coupes Stanley et de nombreux souvenirs

Jean-Guy Talbot se souvient



L'ancienne vedette du Canadien de Montréal, Jean-Guy Talbot, accompagné de son bon ami Gilles Joubert. (Photo TC Media - Jonathan Cossette)

JONATHAN COSSETTE

jonathan.cossette@tc.tc

CONFÉRENCE. L'ancienne vedette du Canadien de Montréal, Jean-Guy Talbot, s'est livré à une rencontre-conférence à la Résidence Place Belvédère. C'est son bon ami Gilles Joubert qui avait organisé le tout, et qui s'occupait à la fois d'animer la rencontre.

Talbot a remporté 7 coupes Stanley avec le CH, dont 5 consécutives. L'homme de 84 ans se souvient avoir joué pour les Reds de Trois-Rivières, avant de passer deux ans avec les Aces de Québec en 1952. En 1954, il s'est retrouvé avec les Falls Cataracts de Shawinigan, avant de signer son premier contrat professionnel avec le Canadien de Montréal. «J'ai commencé à patiner à l'âge de 5 ans et j'ai accumulé tant de bons souvenirs! J'ai toujours eu beaucoup de plaisir», confie-t-il.

M. Talbot a signé son premier contrat en 1955.

«À la signature, ça donnait 2000\$ de bonus et 7500\$. Si on gagnait la Coupe Stanley, ça donnait 4000\$ supplémentaires, alors on pouvait recevoir entre 14 000\$ et 15 000\$ par année. Quand on pense que je ne travaillais que six mois et que mon père gagnait 2500\$ par année à la Wayagamack...», ajoute-t-il en souriant.

«Mon plus beau souvenir est sans doute ma première coupe Stanley... Et la dernière aussi! Mais elles sont toutes importantes, vous savez. Il y a beaucoup de joueurs qui n'ont pas la chance de remporter le gros trophée. Et de bons joueurs ne l'ont jamais gagnée, comme Gilbert Perreault et Marcel Dionne, tout simplement parce qu'ils n'étaient pas à la bonne place au bon moment.»

L'ancien #17 garde également de bons souvenirs de ses coéquipiers.

«Maurice Richard était un monsieur et tout un joueur de hockey! C'était un travaillant et il donnait l'exemple. Même chose pour un gars

comme Jean Béliveau et Butch Bouchard À cette époque, nous étions plusieurs Canadiens Français. On devenait tous amis et on se tenait ensemble comme si nous étions des frères.»

À la fin de sa carrière, M. Talbot est devenu entraîneur à Denver, Saint-Louis et New York. «J'aimais ça, mais c'était très différent. Il y avait des joueurs avec qui j'avais joué alors c'était plus difficile de devenir leur patron. Surtout lorsqu'ils te connaissent trop!»

«J'aimais mieux le style de hockey de mon temps. Aujourd'hui, les joueurs sont rapides, mais ils lancent au fond et courent après la rondelle»

- Jean-Guy Talbot

LE HOCKEY D'HIER ET CELUI D'AUJOURD'HUI

Le natif du Cap-de-la-Madeleine suit de très près, encore à ce jour, les performances de la Sainte-Flanelle. Mais selon lui, aucune comparaison n'est possible avec son époque.

«Le hockey d'aujourd'hui ne se compare pas à celui d'aujourd'hui. Si on lançait la rondelle dans le fond du territoire, on restait assis sur le banc. L'entraîneur nous disait "Si on contrôle la rondelle 45 minutes, ça ne donne que 15 minutes à l'équipe adverse, alors nous avons plus de chances de gagner".»

«J'aimais mieux le style de hockey de mon temps. Aujourd'hui, les joueurs sont rapides, mais ils lancent au fond et courent après la rondelle. On se battait et on se défendait, mais on ne frappait pas par derrière. Les gars veulent se blesser! (...) On a commencé à porter le casque lorsque j'ai été échangé à Saint-Louis (1967). Les commotions cérébrales n'étaient pas connues à cette époque alors on jouait quand même. Il y avait tellement de joueurs qui voulaient prendre notre place, alors on jouait avec la douleur», conclut-il.



Des jeunes hockeyeurs généreux

Les **Estacades du Cap-de-la-Madeleine Pee Wee BB** ont décidé de donner au suivant d'offrir à des enfants et à des familles qui ont moins de chance qu'eux des jouets et de la nourriture, histoire de leur permettre de vivre un plus beau Noël. Avec le support de leur gérante d'équipe, **Élisabeth Bournival**, une collecte de jouets et de nourriture non périssable a été organisée et le tout a été donné au comité Entraide de St-Louis de France. Plusieurs familles en bénéficieront. Sur la rangée du bas, de gauche à droite, on aperçoit **Mathis Trudel, Samuel Durand et Gabriel Cossette Ayotte**. 1^{re} rangée debout: **Nathan Michaud, Sammy Gosselin Lapointe, Frédéric Germain, Raphaël Lavictoire, Justin Robitaille, Xavier Beaupré, Charles Olivier Savary**. 2^e rangée debout: **Élisabeth Bournival (gérante), Zachary Pellerin, Emrick Genest, Victor Elliot Gauthier, Thomas Carignan, Philip Martel**. Rangée derrière: **Daniel Robitaille (entr. adjoint), Nathaniel Côté, Paul Langevin (ent. adjoint), Alain Marcoux (ent. chef) et Dany Martel (ent. adjoint)**.



L'École de hockey des Patriotes sera de retour

Le programme d'excellence des **Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)** a annoncé le retour de son «École de hockey» pour l'été 2017. En effet, le personnel d'entraîneurs de la formation de hockey des Patriotes de l'UQTR sera à la disposition des jeunes pour des séances d'entraînement sur glace et hors glace, du 7 au 11 août 2017 à l'aréna Fernand-Asselin et au CAPS de l'UQTR. La mission? Poursuivre le développement global du joueur par l'atteinte d'objectifs précis: **-Enseigner la pratique du hockey dans un environnement positif et stimulant; -Offrir des séances techniques où le plaisir occupe une place prédominante; -Explorer les éléments de l'entraînement hors glace et de la préparation physique; -Augmenter le répertoire technique des gestes de patinage et de freinage; -Contribuer à améliorer le contrôle de la rondelle, tant sur place qu'en mouvement; -Approfondir les notions spécifiques aux rôles offensifs et défensifs.** (Source: Yaël Blanchet Godbout)



Deux ans de plus pour Jean-François Dumoulin

Le pilote **Jean-François Dumoulin** a annoncé via «Facebook Live1» une entente paraphée avec les industries Spectra Premium pour les saisons 2017 et 2018. Les négociations étaient en cours depuis septembre dernier. «Un partenariat majeur sur deux ans, c'est une première pour moi et depuis le début, je suis fier de porter les couleurs de Spectra Premium. Cette entente, jumelée à celle des partenaires qui nous supportent depuis tant d'années, nous permet entre autres de réfléchir les objectifs différemment et de participer à davantage d'événements», partage avec enthousiasme le pilote de la voiture #04. «En 2017, nous serons en piste pour les trois premières courses de la saison, soit à Toronto, chez nous au Grand Prix de Trois-Rivières et à St-Eustache. Ce sera une très belle expérience pour toute l'équipe.»



L'équipe 100% Filles du GDPL a reçu la caravane KSL

L'équipe qui participera à l'édition 2017 du Grand Défi Pierre Lavoie parrainera cette année **l'École des Bâtisseurs, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine**. Plusieurs activités de levée de fonds seront organisées au cours de la prochaine année afin de pouvoir financer la participation de l'équipe au Grand Défi Pierre Lavoie permettant ainsi de financer la Fondation du Grand Défi Pierre Lavoie. L'équipe souhaite également remettre les surplus à l'École des Bâtisseurs pour réaliser un projet qui favorisera l'adoption et le maintien d'un mode de vie sain et actif auprès des élèves. 100% Filles est une équipe composée exclusivement de mamans sportives qui souhaitent être des modèles pour leurs communautés. Elles sont à préparer leur troisième édition du Grand Défi Pierre Lavoie.



tc
NOUVELLES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Télécharger dans l'App Store | Télécharger sur Google play

6738149

Trois-Rivières



Opération Nez rouge
Trois-Rivières

819 373-0111 ou 1 866 Desjardins

7007700

Société de l'assurance automobile Québec

30 et 31 décembre 2016

Deviens bénévole le 31 décembre et cours la chance de gagner une carte-cadeau de 100\$ chez **TANGUAY**

AMÉLIORÉMENTS

À CONSERVER

Les Résidences Chemin du Roy

À partir de

795\$

/ mois

2 ANS SANS AUGMENTATION GARANTIE

Incluant: Les repas • Le ménage • Le lavage • Le câble • Le téléphone
Quelques places sont encore disponibles

Nous prenons en charge pour vous!

VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Nous prenons en charge votre déménagement, transport et coût

Un mois GRATUIT
à la signature d'un bail de 12 mois

VIVEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- Gicleurs • Portes codées
- Ascenseur
- Service de sécurité 24h • Et plus...

Offre pour une durée limitée. Détails sur rendez-vous. Certaines conditions s'appliquent

Bonne et heureuse année à tous nos résidents, leurs familles et toute la population.



Résidence Notre-Dame
528, Notre-Dame (Cap) Trois-Rivières



Résidence maison Béthanie
12 160, rue Notre-Dame-Ouest (Pointe-du-Lac) Trois-Rivières



Résidence Cénacle St-Pierre
12 270, rue Notre-Dame-Ouest (Pointe-du-Lac) Trois-Rivières



Résidence Yamachiche
610, rue Ste-Anne, Yamachiche

Résidence pour retraités

- Autonome
- Semi-autonome
- Non-autonome
- Alzheimer
- Déficit cognitif
- Service de convalescence court et long séjour



OFFREZ-VOUS DES SOINS POUR LA VIE...

819 386-2153

www.residencescheminduroy.com